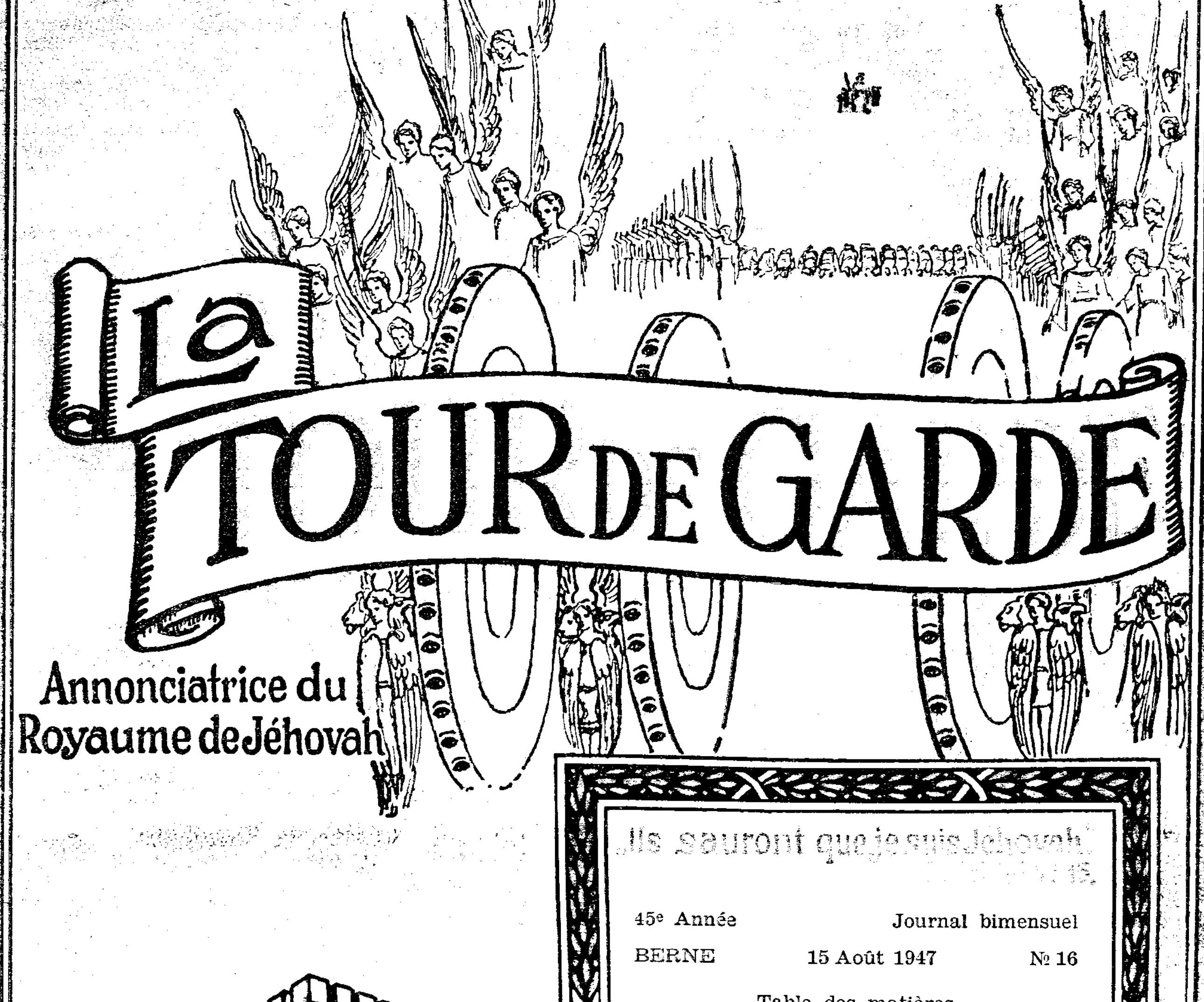



45e Année — Journal bimensuel

BERNE — 15 Août 1947 — № 16

Table des matières

Diffamation et sédition contre Dieu .... 243

Cas de diffamation et de sédition, dans le passé et à l'avenir ............ 244
- Babylone, l'organisation-mère ............ 245
- Une ruse souvent employée ............... 246
- Action préventive illégale .................. 249
- Les chrétiens ne sont pas au-dessus de Jésus-Christ ............................. 250
- A quoi il faut s'attendre .................... 251

Extrait de l'Annuaire 1947 ............... 253
- Pologne (suite et fin) ......................... 253
- Russie ........................................................ 253

Textes et commentaires ........................ 254

Etudes de « La Tour de Garde » ........ 242

WATCH TOWER BIBLE AND TRACT SOCIETY
Bureau principal: 117, Adams Street, Brooklyn 1, N.Y., U.S.A.
Fonctionnaires:
N. H. Knorr, *président* — Grant Suiter, *secrétaire*

Publiée par
Watch Tower Bible and Tract Society
Association sans but lucratif
28, avenue Général Eisenhower, Schaerbeek-Bruxelles
Editeur responsable:
Michiels Alphonse, 29, rue Louis Mascré, Anderlecht-Bruxelles
Imprimerie:
TOUR DE GARDE, Berne, Allmendstrasse 39
Imprimé en Suisse — Printed in Switzerland.

Abonnement: un an 75 fr.
l'exemplaire 3 fr. 50
Prière de verser le montant au compte de chèques postaux 969.76 de la WATCH TOWER, Bruxelles.

*« Et tous tes fils seront enseignés de l'Eternel, et la paix de tes fils sera grande. » — Esaïe 54: 13, Darby.*

## La Bible enseigne clairement:

*Jéhovah* est le seul vrai Dieu. Il est d'éternité en éternité. Il fit le ciel, la terre, et donna la vie à toutes les créatures. La Parole ou Logos fut la première de ses œuvres et créa toutes choses. Lucifer, créature spirituelle, se rebella contre Jéhovah et souleva la controverse relative à la souveraineté universelle du Tout-Puissant.

*Dieu* fit la terre pour être la demeure de l'homme qu'il créa parfait, mais celui-ci écoutant l'infidèle Lucifer ou Satan, désobéit volontairement à la loi divine et fut condamné à mort. A cause de la désobéissance d'Adam, tous les hommes naissent pécheurs et sont privés du droit de vivre.

*Le Logos* fut fait homme, il devint l'homme Jésus; en cette qualité il mourut afin de procurer la rançon des hommes qui lui obéissent. Dieu ressuscita Christ Jésus avec un corps divin, l'éleva au ciel au-dessus de toute autre créature et l'investit de tout pouvoir et de toute autorité en tant que Chef de la nouvelle organisation capitale divine.

*L'organisation capitale de Dieu* est une Théocratie appelée Sion. Elle a pour Chef Christ Jésus, le Roi légitime du Monde Nouveau. Les fidèles disciples de Christ, oints par Dieu, sont des enfants de Sion, des membres de l'organisation de Jéhovah. Ils sont ses témoins chargés et privilégiés de rendre témoignage à sa suprématie et de proclamer ses desseins à l'égard du genre humain tels qu'ils sont exposés dans la Bible.

*Le monde d'à présent,* soit la domination ininterrompue de Satan, a pris fin en 1914, et Jéhovah a intronisé Christ Jésus. Après avoir chassé Satan du ciel, le Seigneur se met à réhabiliter le nom du Très-Haut et à fonder la «nouvelle terre».

*La délivrance* et les bénédictions réservées aux peuples ne leur seront dispensées que par le Royaume de Dieu, administré par Christ qui règne. Le prochain grand acte du Seigneur sera la destruction de l'organisation de Satan et l'instauration de la justice sur toute la terre. Sous le règne de Dieu les personnes de bonne volonté qui survivront à la bataille d'Armaguédon exécuteront l'ordre divin, c'est-à-dire rempliront la terre d'une race de justes, et les morts ressusciteront et auront l'occasion de vivre sur la terre.

TOUS CEUX QUI ÉTUDIENT SÉRIEUSEMENT LA BIBLE et qui par suite de pauvreté, d'infirmité ou de situation difficile ne peuvent pas payer l'abonnement de « La Tour de Garde », recevront ce journal gratuitement s'ils le demandent à la Société en indiquant leurs motifs. La demande doit se renouveler chaque année.

## Etudes de « La Tour de Garde »

(T. G. du 15 août 1947)

« Cas de diffamation et de sédition, dans le passé et à l'avenir »
Semaine du 21 septembre: .................... §§ 1 à 20
Semaine du 28 septembre: .................... §§ 21 à 41

## Période de témoignage — *« Expansion dans toutes les nations »*

Le mois d'août sera une période de témoignage spéciale appelée « Expansion dans toutes les nations ». Partout on s'inspirera de ce leitmotiv et les proclamateurs du Royaume étendront leur activité le plus possible afin de pouvoir travailler même les territoires ruraux les plus éloignés. Le temps généralement favorable dans l'hémisphère nord pendant le mois d'août engage à un travail diligent à la campagne. Aussi ce que nous avons à offrir vaut que nous fassions nos meilleurs efforts. Pendant ce troisième mois nous offrirons également la brochure « Le Prince de la Paix ». Nous recommanderons aussi chaudement à nos semblables la lecture du livre « La vérité vous affranchira ». Grâce à ces publications le message du Royaume de Dieu établi sera largement diffusé en août dans beaucoup de nations. Comme lecteur de « La Tour de Garde » vous pouvez aussi participer à cette œuvre d'expansion. Ecrivez-nous une carte ou une lettre pour que nous puissions vous mettre en contact avec des personnes habitant dans votre voisinage et travaillant dans cette œuvre, lesquelles vous donneront tous les renseignements désirables. Nous vous prions de nous informer du travail que vous aurez accompli en août afin que notre rapport sur l'expansion de l'œuvre dans toutes les nations soit complet.

## « Réveillez-vous! »

L'édition anglaise de ce périodique paraît depuis l'Assemblée théocratique des Nations joyeuses à Cleveland, U.S.A., en août 1946; l'édition française depuis le début de cette année. L'homme droit exige une information exacte. Une presse qui tait des faits essentiels de l'actualité contemporaine lui est inutile. Une information complète est nécessaire, non pas parce que nous sommes entrés dans « l'ère atomique » mais parce que le monde est profondément assoupi alors que nous nous trouvons au seuil de la guerre universelle appelée par l'Ecriture « Armaguédon ». Cette perspective exige que ceux qui aspirent à une vie dans la sécurité doivent être réveillés et mis à même de reconnaître le sens réel des événements de l'époque actuelle, de voir les problèmes qui se posent à eux et qui nécessitent une décision de leur part. *Réveillez-vous!* veut les aider à prendre une bonne résolution, celle qui conduira à la vie sans fin dans le Monde Nouveau de la justice désormais proche. Ce périodique mensuel de 16 pages a pour but de publier des nouvelles d'importance mondiale, puisées à des sources se trouvant dans toutes les parties de la terre. Ses articles de fond, libres de toute compromission à l'égard du mercantilisme, de la politique et de la religion, présentent les faits sans aucune crainte de publier la vérité, toute la vérité. Le lecteur y trouvera aussi de nombreux articles plus courts touchant différents domaines du savoir et de l'actualité humains. Sous le titre « Ta Parole est la vérité » on trouvera dans chaque numéro un exposé de quelque doctrine ou enseignement biblique important. Sous la rubrique « Coup d'œil sur le monde » *Réveillez-vous!* résume les dernières nouvelles importantes du monde. *Réveillez-vous!* paraît le 8 de chaque mois. L'abonnement annuel coûte 2 fr. 50 en Suisse; $1.00 aux Etats-Unis et au Canada.

## « La vérité vous affranchira »

Ce livre tant attendu est enfin sorti de presse. Il trace l'histoire de la vérité et de la liberté depuis la création, la poursuit à travers les six millénaires de l'existence de l'homme et nous fait entrevoir aussi l'œuvre grandiose qui se réalisera au cours des mille ans à venir. Il tourne la lumière de la Bible sur la religion, d'une part, et nous présente un exposé lumineux de la vérité biblique, d'autre part. Il parle de la lutte séculaire pour la liberté, des desseins de Dieu visant à l'affranchissement définitif et éternel de la création gémissante et de leur réalisation certaine et proche. « La vérité vous affranchira » est un manuel précieux pour toute personne désirant approfondir sa connaissance de l'Ecriture et chanter avec intelligence les louanges du Créateur.

Cet ouvrage de 350 pages, illustré et relié percaline, vous est envoyé franco contre une contribution de 15 fr. Veuillez adresser votre commande à la WATCH TOWER, 28, avenue Général Eisenhower, Schaerbeek-Bruxelles (compte chèques postaux 969.76).

La TOUR de GARDE
ANNONCIATRICE DU ROYAUME DE JÉHOVAH

45e Année 15 Août 1947 № 16

# Diffamation et sédition contre Dieu

*« Jéhovah est roi éternellement et à jamais; les nations [seront] exterminées de sa terre. » — Ps. 10:16, version catholique romaine de Crampon.*

JÉHOVAH DIEU est à toujours le suprême Gouvernement. Il est l'unique Souverain universel. Toutes les créatures célestes et terrestres, à la fois visibles et invisibles, sont sous sa domination qui inclut tout. Un mouvement séditieux fut déclenché il y a environ six mille ans en vue de priver Jéhovah de sa position suprême et de renverser son autorité universelle. Ce mouvement n'a cependant enregistré aucun succès, et n'en enregistrera aucun, quel que soit le temps pendant lequel le Dieu tout-puissant le laissera encore subsister. C'est une évidence qui s'impose qu'en 1914 cette sédition prit la forme d'une insurrection armée dans les cieux, marquée sur cette terre par des événements mondiaux qui la bouleversèrent. Un fait demeure cependant inchangé: Jéhovah règne comme Roi. Cette terre a été pendant des milliers d'années le théâtre d'une ardente sédition contre Dieu, mais sous peu, ce mouvement sera obligé d'en reconnaître le règne universel. Heureux ceux qui reconnaissent ce règne dès maintenant, et qui vivent en harmonie avec lui!

[2] Jéhovah permet néanmoins à l'instigateur de la sédition de poursuivre son travail. Actuellement, les humains courent le grand danger d'être attirés par ce mouvement et d'y être trouvés lorsqu'il sera finalement anéanti par l'exécution de tous les séditieux à Armaguédon. Le Seigneur Dieu a laissé ce mouvement durer jusqu'à cette période d'après-guerre pour éprouver la loyauté des humains. C'est pour cette raison primordiale qu'il a toléré cette perverse sédition jusqu'à ce qu'il justifie sa souveraineté universelle qui apportera la vie et la joie pour toutes les créatures loyales. Voilà pourquoi l'ordre opportun du Psaume 117:1 est maintenant lancé: « Louez Jéhovah, vous toutes les nations! » — *Version américaine standard.*

[3] Si, au lieu de diffamer ou de blasphémer Jéhovah Dieu, une créature le loue, elle peut s'attendre à des effets heureux. Dans les saintes Ecritures, la diffamation (ou blasphème) et la sédition sont étroitement unies. Le mot *sédition* s'applique à des troubles dans un Etat ou un pays, à une agitation ne dégénérant pas en insurrection. Par elle, on excite au mécontentement ou à la résistance envers l'autorité légale. C'est un penchant à la trahison, mais qui ne peut être qualifiée comme telle par manque d'actes visibles.* D'autre part, le mot *diffamation* désigne maintenant l'action de décrier, de chercher à détruire la réputation d'une personne, soit oralement, soit par écrit. En termes juridiques la *diffamation* implique une déclaration ou affirmation publiée sans raison valable ou sans excuse. Elle peut s'exprimer au moyen d'imprimés, d'écrits, de gravures, d'effigies ou autres signes visibles ayant pour but d'exposer autrui à la haine publique, au mépris, ou au ridicule. Dans un sens plus large, la diffamation est la publication de ces écrits, gravures ou autres choses semblables, telles que blasphèmes, trahisons, séditions ou vilenies répugnantes ou choquantes.*

[4] L'instigateur et organisateur de la sédition contre le Seigneur Dieu est naturellement son contradicteur ou adversaire. La Parole sacrée de Dieu l'identifie en lui donnant le nom particulier de *Satan* qui signifie adversaire. Ce contradicteur fut le premier à calomnier Dieu, et sous ce rapport la Parole de Dieu l'appelle *diable* ou diffamateur. Dirons-nous alors que Satan le diable était coupable de diffamation séditieuse? — Oui, quoique aujourd'hui, au point de vue juridique, des déclarations orales sont considérées comme calomnies et non comme diffamations, tandis que sont cataloguées comme diffamations les écrits ou publications diffamant une personne et tendant à la provoquer, à l'irriter et à l'exposer à l'opprobre, à la haine, au ridicule ou au mépris. Ce qui est publié peut être vrai; mais si cela est fait méchamment et dans une mauvaise intention, sans aucune raison ou excuse valable, alors la véracité du propos diffamatoire n'est pas ordinairement une défense pour les responsables de la diffamation.

[5] Dans le cas de Satan le diable, non seulement sa diffamation ne contient aucune parcelle de vérité, mais elle n'est ni motivée, ni excusable. Seuls la malice et des mobiles pervers l'incitèrent à troubler la

* Voir le *Nouveau Dictionnaire International* de Webster, 2ème édition, de 1943.

paix publique et le bon ordre de l'univers, contre Jéhovah Dieu. Sa diffamation était somme toute passible du tribunal de Dieu, conformément aux règles de la procédure criminelle. Aussi Dieu engagea le combat parce que sa souveraineté universelle et son renom étaient en cause. Etant donné l'action première de Dieu contre la diffamation séditieuse et la sentence qu'il prononça contre l'auteur de la sédition, on voit combien il est insensé pour les hommes, les gouvernements humains et les organisations religieuses actuels de se figurer qu'ils peuvent s'engager impunément dans la diffamation et la sédition contre Jéhovah Dieu. La Bible relate suffisamment d'exemples montrant que des hommes, des gouvernements et des organisations religieuses seront appelés à la barre du tribunal de Dieu pour motif de diffamation et de sédition contre Jéhovah. Tous ces exemples furent enregistrés par écrit pour servir d'avertissement aux humains, aux nations et aux organisations actuelles. — I Cor. 10: 11.

---

# Cas de diffamation et de sédition, dans le passé et à l'avenir

SATAN le diable fit toute une mise en scène pour réussir devant l'homme sa diffamation contre le nom de Jéhovah, le Souverain universel. L'invisible Satan se servit d'un acteur visible, le subtil serpent, avec comme décor les arbres du jardin d'Eden. Satan agit ainsi afin de faire passer Jéhovah Dieu comme menteur et oppresseur égoïste cherchant à instaurer un gouvernement absolu et dictatorial sur la terre et l'humanité. Dans le dessein de tromper, Satan poussa le serpent à mimer cette question: « Dieu a-t-il réellement dit: Vous ne mangerez pas de tous les arbres du jardin? » Ne se doutant pas du piège tendu par le serpent, Eve répondit que cela ne concernait que l'arbre se trouvant au milieu du jardin, arbre au sujet duquel Dieu avait dit: « Vous n'en mangerez point et vous n'y toucherez point, de peur que vous ne mouriez. » Il y eut diffamation véritable et effective lorsque le serpent énonça ces mots en leur donnant force de loi: « Vous ne mourrez point; mais Dieu sait que, le jour où vous en mangerez, vos yeux s'ouvriront, et que vous serez comme des dieux, connaissant le bien et le mal. » — Gen. 3: 1-5.

[2] Par ces paroles ou cette mimique, ce ne fut pas le simple serpent visible qui calomnia et diffama Dieu afin d'inciter au mécontentement et à la désobéissance envers le gouvernement, mais Satan, le diable, invisible derrière le serpent. Lorsque l'apôtre Paul met les chrétiens en garde contre l'infidélité à Jésus-Christ, il montre que ce ne fut pas de l'imagination, mais une réalité: « Mais je crains bien que, comme Eve fut séduite par l'astuce du serpent, ainsi vos pensées ne se corrompent et ne perdent leur simplicité à l'égard de Christ. Car si quelqu'un vient vous prêcher un autre Jésus que celui que nous vous avons prêché, ou si vous recevez un autre esprit que celui que vous avez reçu, ou un autre évangile que celui que vous avez embrassé, vous le supportez fort bien... Ces gens-là sont de faux apôtres, des ouvriers astucieux, qui se déguisent en apôtres du Christ. Et ne vous en étonnez pas; car Satan lui-même se déguise en ange de lumière. Il n'est donc pas étrange que ses ministres aussi se déguisent en ministres de justice. Leur fin sera selon leurs œuvres. » — II Cor. 11: 3, 4, 13-15, *Crampon.*

[3] Il n'y a aucune parcelle de vérité dans ce que Satan le diable dit à Eve par l'intermédiaire du serpent. Amener Eve et Adam à désobéir à Jéhovah Dieu, le Souverain universel, et les conduire à une mort prématurée, cela révéla la méchanceté et la fausseté de Satan. C'est pourquoi Jésus-Christ dit à ses persécuteurs religieux: « Vous avez pour père le diable, et vous voulez accomplir les désirs de votre père. Il a été meurtrier dès le commencement, et il ne se tient pas dans la vérité, parce qu'il n'y a pas de vérité en lui. Lorsqu'il profère le mensonge, il parle de son propre fonds; car il est menteur et le père du mensonge. » (Jean 8: 44) Lorsque Jésus dit que le diable est meurtrier dès le commencement, il n'a pas voulu dire que Dieu aurait créé un meurtrier. Les saintes Ecritures disent clairement que cette créature céleste du Dieu tout-puissant, connue maintenant sous le nom de Satan le diable, fut au début de son existence une créature spirituelle sainte et parfaite. La prophétie qui le concerne dit: « Tu mettais le sceau à la perfection, tu étais plein de sagesse, parfait en beauté. Tu étais en Eden, le jardin de Dieu... Tu étais un chérubin protecteur, aux ailes déployées; je t'avais placé et tu étais sur la sainte montagne de Dieu;... Tu as été intègre dans tes voies, depuis le jour où tu fus créé jusqu'à celui où l'iniquité a été trouvée chez toi. » (Ez. 28: 12-15) Par ces paroles, Dieu se disculpe de l'accusation d'avoir créé Satan le diable, et prouve que ce chérubin oint et protecteur devint un diable en désaccord avec lui, l'ambition l'ayant conduit à l'iniquité. Lorsqu'il trouva l'iniquité chez ce chérubin oint, Dieu dit: « Ton cœur s'est élevé à cause de ta beauté, tu as corrompu ta sagesse par ton éclat. » — Ez. 28: 17.

[4] Le chérubin oint en Eden corrompit la sagesse que Dieu lui avait donnée en s'élevant par vanité

1 Comment Jéhovah fut-il diffamé en Eden?
2 Comment Paul indique-t-il celui qui commit cette diffamation?
3 Pourquoi fut-ce une diffamation? Qui créa la personne qui se rendit coupable de cette diffamation?
4 De quelle autre chose Satan fut-il coupable, et comment?

et par orgueil, et en employant une ruse surhumaine pour tromper Eve et l'amener par un mensonge, une diffamation et une calomnie, dans la sédition contre Dieu. La condamnation à mort d'Adam et d'Eve suivit immédiatement. Mais ce n'était pas la mort de ce couple humain que recherchait Satan, le chérubin corrompu, mais quelque chose de plus important; d'ailleurs, qu'aurait-il pu faire de la mort de ces deux créatures humaines? Satan cherchait à s'élever au ciel afin d'être l'égal de Dieu et même lui être supérieur dans l'exercice de la souveraineté universelle. Lorsqu'il dit à Eve qu'en désobéissant à la loi divine et en mangeant le fruit défendu, elle et Adam deviendraient semblables à des dieux capables de discerner le bien du mal, Satan préparait une rébellion contre le gouvernement de Dieu et réussit à mécontenter Eve qui méprisa ce gouvernement. Satan lui-même en était mécontent et le dédaignait; et dès lors, il tendit à gouverner lui-même sans aucun contrôle, et indépendamment de Dieu. Pour atteindre ce but séditieux, il employa la diffamation. Alors, depuis toujours, la diffamation et la sédition vont la main dans la main en tant qu'armes perverses utilisées contre la souveraineté universelle de Jéhovah.

[5] En Esaïe 14:12-15, la Parole prophétique de Dieu nous révèle l'intention séditieuse du brillant chérubin oint: « Comment es-tu tombé du ciel, astre brillant [en hébreu: Lucifer], fils de l'aurore? Comment es-tu renversé par terre, toi, le destructeur des nations? Toi qui disais en ton cœur: « Je monterai dans les cieux; au-dessus des étoiles de Dieu, j'élèverai mon trône;... je monterai sur le sommet des nues, je serai semblable au Très-Haut!... Et te voilà descendu au schéol, dans les profondeurs de l'abîme! » (*Crampon*) Pour monter au-dessus des nuées et maintenir cette terre sous une domination supraterrestre semblable à celle du Dieu Très-Haut, Satan le diable poussa à l'édification de Babylone sur la terre, organisation politique et religieuse que la Bible emploie comme symbole de toute l'organisation céleste et terrestre de Satan. C'est une rivale de la souveraineté de Dieu.

### Babylone, l'organisation-mère

[6] Si nous avons foi en la Bible, nous devons admettre sincèrement que tous les systèmes humains politiques et religieux ont leur fondement et leurs racines dans l'ancienne Babylone. Ce n'est pas une diffamation séditieuse à l'égard des systèmes politiques et religieux actuels que de dire cela, pas plus que la Bible qui nous en informe ne diffame les gouvernements modernes et les systèmes de religions d'Etat. En réalité, annoncer autre chose serait une diffamation séditieuse contre Dieu, et nous en serions responsables devant lui. Chrétiens et Juifs sont censés croire aux Ecritures hébraïques de la Bible nous informant que les gouvernements humains et les systèmes religieux existant sur la terre avant le déluge au temps de Noé périrent par suite de leur corruption, de leur violence et de leur blasphème. Les mêmes Ecritures enseignent à qui veut l'entendre que Babylone fut le premier gouvernement humain organisé sur la terre après le déluge, et fut le modèle des autres systèmes politiques et religieux qui existèrent par la suite. Nous reproduisons simplement ce que disent les Ecritures en Genèse 10:8-12: « Chus engendra Nemrod: celui-ci fut le premier un homme puissant (un despote, *une trad. amér.*) sur la terre. Ce fut un vaillant chasseur devant JÉHOVAH; c'est pourquoi l'on dit: « Comme Nemrod, vaillant chasseur devant JÉHOVAH. » Le commencement de son empire fut Babel, Arach, Achad et Chalanné au pays de Sennaar. De ce pays il alla en Assur, et bâtit Ninive, Rechoboth-Ir, Chalé et Résen, entre Ninive et Chalé; c'est la grande ville. » (*Crampon*) La croix devint le symbole sacré à Ninive.*

[7] Etant donné ce qu'on connaît de Babylone et de Ninive et les paroles citées plus haut d'Esaïe au « roi de Babylone » (Es. 14:4), est-ce qu'un Israélite ou un chrétien, croyant en la Bible, déclarera que Jéhovah Dieu a établi Nimrod comme despote ou roi à Babylone? Dieu ordonna-t-il Nimrod comme « autorité supérieure » ou « autorité établie » à qui Noé, Sem, Abraham et d'autres serviteurs de Dieu auraient dû être soumis, que cette soumission fût juste ou non aux yeux de Dieu? Que Nimrod fût un vaillant chasseur devant le Seigneur, cela ne signifie pas qu'il aurait été approuvé aux yeux du SEIGNEUR. La version de *Crampon* dit en Genèse 10:9,10: « Ce fut un vaillant chasseur devant Jéhovah; c'est pourquoi l'on dit: « Comme Nemrod, vaillant chasseur devant Jéhovah. » Le commencement de son empire fut Babel... » L'expression « devant Jéhovah » signifie *contre* Jéhovah, *en opposition à Jéhovah*. L'*Encyclopédie* religieuse de McClintock and Strong, volume 7, page 109, colonne 1, les Targoumim juifs de Jonathan et de Jérusalem, et l'historien juif Josèphe, sont unanimes sur le sens de l'expression précitée.** — Voir Genèse 6:11.

[8] Le gouvernement et la domination de Nimrod étaient séditieux à l'égard de l'autorité légitime de

* Voir *Ninive et Babylone* de Layard, page 211; *Ninive et ses restes*, volume 2, pages 170 et 346.

** Le Targoum de Jonathan bén Ouzziél dit: « Depuis le commencement du monde, aucun ne fut trouvé semblable à Nimrod, puissant dans la chasse et dans la rébellion contre le Seigneur. »

Le Targoum de Jérusalem dit: « Il était puissant dans la chasse (ou le butin) et dans le péché contre Dieu, car il chassa les enfants des hommes de différentes langues, et leur dit: Ecartez-vous de la religion de Sem et adhérez aux institutions de Nimrod. »

Voir aussi *Antiquités judaïques* de Josèphe, livre I, chapitre 4, paragraphes 2 et 3.

5 Comment Esaïe révèle-t-il l'intention séditieuse de ce projet?
6 Où se trouve le fondement des systèmes politiques et religieux actuels, et pourquoi?
7 De quelle façon Nimrod fut-il puissant « devant Jéhovah »?
8 Quelle sorte de gouvernement était celui de Nimrod?

Jéhovah s'exerçant sur toute la terre. Aussi l'expression de louange envers ses successeurs et imitateurs politiques: « Comme Nimrod, vaillant chasseur devant Jéhovah », diffamait Dieu. Voilà pourquoi, après la mort de Nimrod, déclaration fut faite que celui-ci n'était pas mort, mais vivait dans un monde invisible, en qualité de dieu, en suite de quoi il fut déifié. Sans aucun doute, pendant sa royauté sur Babylone, le puissant chasseur Nimrod exigea que ses sujets l'adorassent en lieu et place de Jéhovah Dieu qu'il narguait. C'est ainsi que Nimrod, en introduisant la religion dans son gouvernement, devint le chef religieux de Babylone et unit la religion à l'Etat.

[9] Dans le domaine politique et religieux, Nimrod a depuis été imité par les innombrables politiciens païens, jusqu'à la soi-disant « ère chrétienne », et surtout à Rome. César Auguste, qui régna pendant l'« âge d'or » de l'Empire romain, mourut la quatorzième année de cette « ère chrétienne ». Il fut alors compté au nombre des dieux: des temples et des autels furent érigés en son honneur. L'empereur Claude, prédécesseur du fameux Néron, mourut en 54 ap. J.-C. et fut également déifié: on lui éleva des statues qui furent adorées et auxquelles des honneurs furent rendus. Tout au moins avec les chefs païens, Satan prétendit tenir sa promesse: « Vous serez semblables à des dieux » dans les institutions religieuses païennes. Ce fut là une sédition envers Jéhovah Dieu parce que les hommes se détournèrent de son adoration et devinrent infidèles à sa souveraineté universelle.

[10] Deux siècles et demi plus tard, Constantin se fit nommer empereur romain. Il prit le titre de « Pontifex Maximus » qui signifie « Souverain Pontife » ou « Souverain Sacrificateur », afin de contrôler toutes les activités religieuses de l'Empire. Il présida le Concile de Nicée en 325 qu'il avait convoqué en vue d'établir la paix religieuse. En tant que Grand Pontife, Constantin y décréta que la doctrine trinitaire de *trois dieux en une seule personne* serait la règle de foi de ceux qui revendiquent être « chrétiens ». Constantin imposa et fit observer ce décret religieux par le glaive de l'Etat. Se déclarant converti au christianisme, il associa en sa personne l'Eglise et l'Etat. Il poussa la ruse jusqu'à revêtir de sainteté la personne du chef politique de l'Etat, ce qui lui conférait ainsi un caractère inviolable et sacré aux yeux de tous les sujets de l'Empire.

[11] Gratien, devenu empereur en 378, refusa de prendre le titre de Pontifex Maximus qui jusqu'alors était considéré comme une dignité inséparable de celle d'empereur. Quoique Gratien, un politicien, refusa de prendre ce titre païen parce qu'il ne convenait pas à un chrétien, le pape Damase, évêque catholique de Rome, son contemporain, se l'appropria, et il fut le premier à porter le titre de Pontifex Maximus. Aussi, Eusèbe Hiéronymus, chargé par le pape Damase de traduire la Bible en latin, introduisit le terme *pontife* dans la Vulgate et l'appliqua à Jésus-Christ. En officiant sous le titre de Souverain Pontife d'origine païenne, les papes de Rome ne servent ni ne glorifient Jéhovah Dieu, mais servent sûrement Satan le « dieu de ce monde » qui institua la charge de « Souverain Pontife ».

[12] Nous ne sommes donc pas surpris que le pape soit appelé « vicaire » ou représentant du Dieu tout-puissant sur la terre, et que les honneurs, l'adoration et les titres qui devraient être adressés et reconnus au vrai Dieu vivant, Jéhovah, soient décernés par les catholiques romains à un pape nommé par un collège de cardinaux.* A la lumière de la déclaration divine en Esaïe 42: 8, on peut voir ce qu'il y a de séditieux dans cette conduite: « Je suis Jéhovah; c'est là mon nom, et je ne donnerai pas ma gloire à un autre, ni mon honneur aux idoles. » Le chrétien fidèle à l'Etre suprême de l'univers agira au sein de ce monde séditieux en harmonie avec les paroles de l'apôtre en I Corinthiens 8: 4-7: « ...nous savons qu'une idole n'est rien dans le monde, et qu'il n'y a de Dieu, qu'un seul. Car s'il est des êtres qui sont appelés dieux (car quoiqu'il y en ait qui sont appelés dieux, texte grec selon le *Diaglott*), soit dans le ciel, soit sur la terre, — il y a de la sorte beaucoup de dieux et beaucoup de seigneurs, — pour nous, néanmoins, il n'y a qu'un seul Dieu, le Père, de qui viennent toutes choses et pour qui nous sommes, et un seul Seigneur, Jésus-Christ, par qui sont toutes choses et par qui nous sommes. Mais tous n'ont pas cette connaissance. » (*Crampon*) Tout chef religieux qui prétend être chrétien et qui en même temps agit contrairement à cette règle de l'apôtre, est coupable de blasphème ou de diffamation et de sédition envers Jéhovah Dieu et son Christ; il jette le discrédit à la fois sur Dieu et sur Christ.

### Une ruse souvent employée

[13] Les hommes de ce monde dont Satan est le dieu accusent souvent les fidèles serviteurs de Jéhovah

* Le rituel appelé *L'Adoration*, décrit ci-dessous, fait encore partie de la cérémonie se rattachant au couronnement d'un nouveau pape. Celui-ci, portant des vêtements blancs parsemés de pierres précieuses étincelantes et des souliers rouges avec de grandes croix d'or en guise de boucles, est conduit à l'autel où il s'agenouille. Le pape se relève et, coiffé de sa mitre, il est porté par les cardinaux afin de l'asseoir sur le trône de l'autel. Un évêque s'agenouille et le cantique du *Te Deum* (Nous te louons, ô Dieu!) commence. Pendant ce temps, les cardinaux embrassent les pieds, les mains et le visage du pape. Une médaille frappée à l'Hôtel de la Monnaie papale représente cette cérémonie et porte ces mots: « Ils adorent ce qu'ils créent. » — Tiré du livre *Le temps est proche*, page 316, paragraphe 2, édité en anglais en 1889; page 339 de l'édition française.

9 Comment la manière d'agir de Nimrod fut-elle imitée à Rome?
10 Comment l'empereur Constantin associa-t-il l'Eglise et l'Etat?
11 Qui adopta ensuite le titre de « Pontifex Maximus », et au service de qui?
12 Comment Esaïe 42: 8 et I Corinthiens 8: 4-7 mettent-ils en lumière ce qu'il y a de séditieux dans la conduite du pape?
13 A quelle ruse préférée les hommes de ce monde ont-ils recours? Pourquoi le cas de Jérémie est-il donné en exemple?

des choses dont eux-mêmes sont coupables, à savoir de diffamation et de sédition. Voilà bien la ruse préférée des ennemis de Dieu. Les saintes Ecritures renferment un certain nombre d'exemples saillants qu'il serait opportun de rappeler brièvement ici. Puisque la souveraineté universelle de Jéhovah, le Dieu d'éternité, est en jeu, on doit trouver des exemples se déroulant longtemps avant Christ. Le premier que nous rapportons ici date du septième siècle avant Christ. L'accusé est Jérémie, prophète de Jéhovah. Qui sont les accusateurs, s'il vous plaît? — Ne vous scandalisez pas, mais le récit biblique déclare que ce sont les prêtres et les prophètes de Jérusalem: « Alors les prêtres et les prophètes dirent aux princes et à tout le peuple: Cet homme mérite la mort, car il a prophétisé contre cette ville, comme vous l'avez entendu de vos oreilles. » (Jér. 26:11, *Crampon*) La « ville » était Jérusalem, la célèbre ville sainte avec son temple bâti par le roi Salomon. Si Jérémie a prophétisé contre ces « choses sacrées », il apparaît alors comme coupable de diffamation et de sédition, car les prêtres et le gouvernement royal étaient visés. Oui, Jérémie a bien parlé ainsi. En Jérémie 7:8-18, ce prophète a consigné par écrit ce qu'il avait dit lorsqu'il se trouvait dans l'enceinte du temple:

[14] « Mais voici que vous vous fiez à des paroles de mensonge, qui ne vous servent de rien! Quoi! voler, tuer, commettre l'adultère, jurer faussement, encenser Baal et aller après d'autres dieux que vous ne connaissez pas! ... Et vous venez, vous vous présentez devant moi, dans cette maison sur laquelle mon nom est invoqué, et vous dites: « Nous échapperons! » Et c'est afin de commettre toutes ces abominations! Est-ce donc à vos yeux une caverne de brigands, que cette maison sur laquelle mon nom est invoqué? Moi aussi, je l'ai vu, — oracle de Jéhovah. Allez donc à ma demeure qui était à Silo, où j'avais fait autrefois habiter mon nom, et voyez comment je l'ai traitée, à cause de la méchanceté de mon peuple d'Israël. Et maintenant, puisque vous avez fait toutes ces actions, — oracle de Jéhovah, et que je vous ai parlé, vous parlant dès le matin, et vous n'avez pas écouté, et que je vous ai appelés, et vous n'avez pas répondu, je ferai de cette maison [temple], sur laquelle mon nom est invoqué, dans laquelle vous mettez votre confiance, et de ce lieu que j'ai donné à vous et à vos pères, ce que j'ai fait de Silo; et je vous rejetterai de devant moi, comme j'ai rejeté tous vos frères, toute la race d'Ephraïm [en 740 avant J.-C.]. Et toi, n'intercède pas en faveur de ce peuple; n'élève pour lui ni plainte ni prière, et n'insiste pas auprès de moi, car je ne t'écouterai pas. Ne vois-tu pas ce qu'ils font dans les villes de Juda, et dans les rues de Jérusalem? Les fils ramassent du bois, les pères allument le feu, les femmes pétrissent de la pâte pour faire des gâteaux à la reine du ciel, et répandre des libations à d'autres dieux, afin de m'offenser. » — *Version Crampon.*

[15] Les paroles citées ci-dessus ayant été prononcées publiquement dans la ville sainte de Jérusalem ou plus exactement dans l'enceinte du temple, n'étaient-elles pas susceptibles de provoquer des troubles, des émeutes et le scandale publics? C'est exactement ce qui arriva. Le texte sacré nous dit: « Et quand Jérémie eut achevé de dire tout ce que Jéhovah lui avait commandé de dire à tout le peuple, les prêtres, les prophètes et tout le peuple se saisirent de lui, en disant: « Tu mourras! Pourquoi prophétises-tu au nom de Jéhovah en disant: Cette maison sera comme Silo, et cette ville sera dévastée et sans habitants? » Et tout le peuple se rassembla autour de Jérémie dans la maison de Jéhovah. » (Jér. 26:8, 9, *Crampon*) Quelques personnes diront: Cette indignation publique et ce soulèvement religieux prouvent que les paroles de Jérémie constituaient une diffamation séditieuse, elles engendrèrent à l'égard du gouvernement royal de Jérusalem le mépris et irritèrent la sensibilité religieuse des prêtres du temple, des prophètes religieux et de ceux qui allaient au temple. En admettant que Jérémie ait dit la vérité, que le temple soit devenu une caverne de voleurs, et que les actions suivantes aient également été commises: voler, tuer, commettre l'adultère, jurer faussement, brûler de l'encens à Baal, adorer des dieux païens et faire des gâteaux à la *reine du ciel,* soit! en dépit de toute cette friponnerie religieuse, Jérémie avait-il le droit de la dénoncer en public? Avait-il une raison ou une excuse valable pour parler de ces choses ouvertement dans la capitale?

[16] Ce qui innocente Jérémie de toute diffamation, de tout blasphème et de toute sédition, c'est que Jéhovah Dieu lui-même envoya Jérémie et lui ordonna de parler ainsi en son nom dans les parvis du temple où les religionistes pouvaient entendre ses paroles. Ce que le Dieu Très-Haut ordonna de déclarer — à son témoin sur la terre — ne pouvait être, ni diffamatoire, ni séditieux, car Dieu n'est certainement pas séditieux envers lui-même. Ce qui est plus fort, c'est que tous ceux qui allaient au temple se disaient adorateurs de Dieu et prétendaient être le peuple de l'alliance. Aussi, en se basant sur leurs prétentions, il était juste et logique que Jérémie leur adressât ces paroles selon l'ordre de Dieu. Il ne fit pas cette déclaration dans l'intention de leur nuire, mais afin d'obéir à Dieu. Les paroles suivantes constituent la preuve que Jérémie avait une raison et une excuse valables pour prononcer ce message cuisant, à savoir l'ordre que Dieu lui avait donné:

[17] « Au commencement du règne de Yoyaqim, fils

14 Quelles furent les paroles de Jérémie considérées comme séditieuses?

15 Les paroles de Jérémie ayant eu des conséquences, quelles sont les questions que se posent certaines personnes?
16 Qu'est-ce qui innocente Jérémie des accusations lancées contre lui?
17 Que prouve le récit biblique de Jérémie 26:1-7?

de Josias, roi de Juda, cette parole fut adressée à Jérémie de la part de Jéhovah: Ainsi parle Jéhovah: Tiens-toi dans le parvis de la maison de Jéhovah, et dis à ceux de toutes les villes de Juda, qui viennent adorer dans la maison de Jéhovah, toutes les paroles que je t'ai commandé de leur dire: n'en retranche pas un mot. Peut-être écouteront-ils et reviendront-ils chacun de leur mauvaise voie; alors je me repentirai du mal que j'ai dessein de leur faire à cause de la méchanceté de leurs actions. Tu leur diras: Ainsi parle Jéhovah: Si vous ne m'obéissez pas, en suivant la loi que j'ai mise devant vous, en écoutant les paroles de mes serviteurs les prophètes, que j'envoie vers vous, que j'ai envoyés dès le matin et que vous n'avez pas écoutés, je traiterai cette maison comme Silo [dépossédée de l'arche d'alliance, symbole de la présence de Dieu], et je ferai de cette ville [Jérusalem] un objet de malédiction pour toutes les nations de la terre. Les prêtres, les prophètes et tout le peuple entendirent Jérémie prononcer ces paroles dans la maison de Jéhovah. » — Jér. 26: 1–7, *Crampon.*

[18] Au tribunal, après la déposition des prêtres et des prophètes, Jérémie prit la parole pour se défendre et demanda son acquittement pur et simple, puisqu'il avait parlé sur l'ordre de Dieu. Jéhovah lui avait ordonné de prêcher, et par conséquent, ces Israélites qui prétendaient adorer Dieu se trouvaient dans l'obligation d'écouter le prophète. S'ils écoutaient et prenaient garde aux avertissements, ce serait pour leur bien: « Et Jérémie parla à tous les princes et à tout le peuple en disant: « C'est Jéhovah qui m'a envoyé prophétiser contre cette maison et contre cette ville, toutes les choses que vous avez entendues. Maintenant, améliorez vos voies et vos œuvres, et écoutez la voix de Jéhovah, votre Dieu, et Jéhovah se repentira du mal qu'il a prononcé contre vous. Pour moi, me voici entre vos mains; faites de moi selon qu'il paraîtra bon et juste à vos yeux. Seulement sachez que si vous me faites mourir, c'est du sang innocent que vous mettrez sur vous, sur cette ville et ses habitants; car en vérité Jéhovah m'a envoyé vers vous pour faire entendre à vos oreilles toutes ces paroles. » — Jér. 26: 12–15, *Crampon.*

[19] Tuer Jérémie sans raison après l'avoir accusé de diffamation séditieuse ne remédierait en rien à la situation, mais augmenterait au contraire la propre culpabilité des accusateurs de diffamation et de sédition envers le Seigneur Dieu. Cette action les souillerait ainsi que leur ville du sang d'un innocent témoin de Jéhovah. Aussi Jérémie termina sa défense par cet avertissement. Que feraient alors les politiciens de Jérusalem? Se mettraient-ils du côté des prêtres, des faux prophètes et de ce peuple fanatique? ou jugeraient-ils selon le bon droit de la cause, sans égard au fait qu'il était un témoin de Jéhovah? De nos jours, en agissant selon les accusations de diffamation et de sédition lancées par les prêtres, prédicateurs et Sociétés d'Action catholique, les politiciens et les juges feraient bien de s'inspirer de la façon dont les juges de Jérusalem furent amenés à prendre une décision en traitant le cas de Jérémie. Ils avaient deux précédents juridiques diamétralement opposés pour statuer sur le sort de Jérémie. Le bon sens et le discernement les incitèrent à suivre le bon précédent: « Alors les princes et tout le peuple dirent aux prêtres et aux prophètes: « Cet homme ne mérite pas la mort, car c'est au nom de Jéhovah, notre Dieu, qu'il nous a parlé. » (*Crampon*) Ecoutons maintenant les observations des anciens défendant Jérémie:

[20] « Et quelques-uns des anciens du pays, s'étant levés, dirent à toute l'assemblée du peuple: « Michée de Morescheth prophétisait aux jours d'Ezéchias, roi de Juda, et il parla à tout le peuple de Juda en ces termes: Ainsi parle Jéhovah des armées: Sion sera labourée comme un champ; Jérusalem deviendra un monceau de ruines, et la montagne du Temple une colline boisée. Ezéchias, roi de Juda, et tout Juda l'ont-ils donc fait mourir? N'ont-ils pas plutôt craint Jéhovah? N'ont-ils pas imploré Jéhovah? Et Jéhovah s'est repenti de ce qu'il avait prononcé contre eux. Et nous, nous commettrions [en ne suivant pas l'exemple d'Ezéchias] un grand crime au préjudice de nos âmes!... »

[21] Les anciens religieux altérés du sang de Jérémie furent probablement ceux qui fournissaient des arguments contraires dans l'intention d'obtenir sa mort: « Il y eut aussi un homme qui prophétisait au nom de Jéhovah, Urie, fils de Séméï, de Cariathiarim; il prophétisa contre cette ville et contre ce pays exactement les mêmes choses que Jérémie. Le roi Yoyaqim, tous ses hommes vaillants et tous ses princes entendirent ses paroles, et le roi chercha à le faire mourir. Urie en fut informé, il eut peur et s'enfuit en Egypte. Mais le roi Yoyaqim envoya des hommes en Egypte, Elnathan, fils d'Achobor, et des hommes avec lui, en Egypte. Ils firent sortir Urie d'Egypte et l'emmenèrent au roi Yoyaqim, qui le fit périr par l'épée, et jeta son cadavre dans les sépulcres du commun peuple. » (Jér. 26: 16–23, *Crampon*) Le règne de Yoyaqim venait de commencer. Les quelques anciens qui présentèrent cet argument pour obtenir la mort de Jérémie, ne pouvaient savoir quelle serait la mort du roi pour avoir tué le prophète Urie. Tandis que le miséricordieux roi Ezéchias eut sa vie prolongée de quinze ans et mourut d'une mort honorable, le roi meurtrier *Yoyaqim* fut assiégé par le roi Nébukadressar et mourut de mort violente. Il fut enterré comme on enterre un âne, traîné et jeté hors des portes de Jérusalem.

---

18 Que dit Jérémie pour sa défense devant le tribunal?
19 Quelles sont les deux voies que les juges purent prendre pour statuer dans le cas de Jérémie?
20 Quel précédent les anciens citèrent-ils?
21, 22 (a) Quel fut le précédent invoqué par d'autres anciens? (b) Quels furent les événements montrant par la suite quel était le précédent opportun?

[22] Onze années plus tard, les paroles de Jérémie s'accomplirent contre ceux qui l'avaient accusé de diffamation séditieuse; Jérusalem et son temple furent détruits par les armées babyloniennes de Nébukadressar, et la destruction fut plus terrible et plus complète encore que celle subie par Silo. (Jér. 22:18,19; II Chron. 36:5–8, 14–21) Cette destruction de l'infidèle Jérusalem préfigura la ruine prochaine de la chrétienté et de son organisation religieuse lors de la « bataille du grand jour du Dieu tout-puissant », à Armaguédon. — Apoc. 16:14–16.

[23] Il y eut au moins un prince qui ne se laissa pas influencer par les prêtres. Sans aucun doute, grâce à lui, Jérémie fut acquitté de l'accusation de diffamation et de sédition. Le récit sacré dit: « Or la main d'Ahiqam, fils de Saphan, soutint Jérémie, en sorte qu'on ne le livra pas au peuple pour être mis à mort. » (*Crampon*) Godolias, fils du prince Ahiqam, survécut à la destruction de Jérusalem. Jérémie, qui ne s'était pas enfui comme Urie, survécut lui aussi. — Jér. 26:24; 39:8–14.

### Action préventive illégale

[24] En faisant accuser Jérémie et d'autres témoins de Jéhovah de diffamation et de conspiration séditieuse contre l'Etat contrôlé par la religion, Satan s'efforce de s'en débarrasser, afin qu'ils ne puissent plus rendre témoignage des desseins de Dieu. Pour les mettre en conflit avec l'Etat, Satan présente leur témoignage sous un jour politique. Satan hait tous ceux qui ne vénèrent, ni lui-même, ni son organisation terrestre en tant qu'« autorités supérieures » et qui, par conséquent, ne prennent aucune part à ses ambitions de domination mondiale. Il considère donc leur fidèle prédication et leur attachement au Dieu Très-Haut comme une diffamation et une sédition contre lui et son monde mauvais. Sa méthode habituelle est la suivante: accuser les témoins de Jéhovah de desseins séditieux et, pour empêcher soi-disant ceux-ci de se manifester brusquement sous forme d'actes non déguisés, il les opprime en leur faisant supprimer leurs libertés, en les faisant emprisonner ou même en les faisant tuer. Nous avons un exemple de cette manière d'agir en Egypte, quelque temps après la mort de Joseph, le prisonnier qui devint le deuxième du royaume après Pharaon et le premier ministre du monarque.

[25] Puis arriva au pouvoir un Pharaon qui n'eut aucun égard au bien rendu à la nation égyptienne par Joseph. Remarquant l'accroissement du nombre des Hébreux adorateurs de Jéhovah, il les accusa d'ourdir un vaste complot dans le dessein de susciter une insurrection armée contre le gouvernement lorsque celui-ci serait en guerre. Comme Hitler, Pharaon employa cette excuse pour commencer à supprimer cette race d'adorateurs de Jéhovah: « Il dit à son peuple: Voilà les enfants d'Israël forment un peuple plus nombreux et plus puissant que nous. Allons! montrons-nous habiles à son égard; empêchons qu'il ne s'accroisse, et que, s'il survient une guerre, il ne se joigne à nos ennemis, pour nous combattre et sortir ensuite du pays. Et l'on établit sur lui des chefs de corvées, afin de l'accabler de travaux pénibles. » Les travaux forcés n'arrivant pas à freiner l'accroissement d'Israël, Pharaon donna l'ordre de tuer les enfants mâles d'Israël immédiatement après leur naissance. (Ex. 1:8–22) Pharaon, un adorateur du diable, n'avait aucune raison valable justifiant ces dispositions discriminatoires, injustes et raciales. Ses dispositions étaient simplement le moyen dont le diable se servait pour exterminer le peuple élu de Jéhovah.

[26] Environ mille ans plus tard, soit au sixième siècle avant Christ, la Bible nous fournit un nouvel exemple de l'utilisation de la fausse accusation de sédition pour mettre obstacle à l'œuvre des serviteurs de Jéhovah. Un fidèle reste juif était justement revenu de la captivité de Babylone et était rentré à Jérusalem pour reconstruire le temple. Sous la direction du gouverneur Zorobabel et du souverain sacrificateur Josué, ce reste refusa de laisser participer les païens religionistes à la reconstruction du temple de peur qu'ils ne le profanassent. Aussi ces adorateurs païens décidèrent de faire appel au gouvernement impérial pour arrêter la reconstruction du temple. A cette fin, dans une lettre à l'empereur Assuérus ou Artaxerxès I, ils présentèrent cette œuvre sous un faux jour, se firent passer pour de bons patriotes fidèles au gouvernement, tandis que les bâtisseurs juifs du temple n'étaient, selon eux, que des séditieux. Entre autres choses, voici ce que disait leur missive au roi Artaxerxès au sujet de Jérusalem: « Que le roi sache donc que, si cette ville est rebâtie et si ses murs sont relevés, ils ne paieront ni tribut, ni impôt, ni droit de passage, et que le trésor royal en souffrira. Or, comme nous mangeons le sel du palais et qu'il ne nous paraît pas convenable de voir mépriser le roi, nous envoyons au roi ces informations. Qu'on fasse donc des recherches dans le livre des mémoires de ton père; et tu trouveras et tu verras dans le livre des mémoires que cette ville est une ville rebelle, funeste au rois et aux provinces, et qu'on s'y est livré à la *sédition* dès les temps anciens. C'est pour cela que cette ville a été détruite. »

[27] Pour parer à cette lettre, le roi Artaxerxès ne fit aucune recherche dans les documents officiels au sujet du fidèle Juif Daniel, premier ministre de l'Empire médo-perse, non plus qu'à propos du décret immuable du roi Cyrus pour la reconstruction du temple. Aussi répondit-il: « J'ai donné ordre de

23 Quel fut le prince qui déploya son activité afin de sauver la vie de Jérémie?
24 Comment Satan cherche-t-il à entraver le travail des témoins de Jéhovah?
25 Citez un exemple de cette sorte d'action en Egypte.
26 Environ mille ans plus tard, comment agirent ceux qui s'opposaient à la reconstruction du temple?
27 Que répondit alors le roi Artaxerxès? Comment les difficultés provenant de cette lettre furent-elles surmontées plus tard?

faire des recherches; et l'on a trouvé que dès les temps anciens cette ville s'est soulevée contre les rois, et qu'on s'y est livré à la sédition et à la révolte... En conséquence, ordonnez de faire cesser les travaux de ces gens, afin que cette ville ne se rebâtisse point avant une autorisation de ma part. » (Esd. 4: 1–21) Munis de tels ordres, les adversaires firent cesser les travaux du temple. Le reste juif engagea finalement un combat légal en faveur de ses droits et de ses obligations envers Jéhovah; il présenta loyalement son cas au gouvernement impérial de Darius II, et fit en sorte que les faits véritables soient connus et que le gouvernement en vérifie l'exactitude. Alors le travail du temple fut repris et poursuivi jusqu'à son complet achèvement, à la grande confusion des « aboyeurs » de « sédition ». — Esdras, chapitres 5 et 6.

[28] Daniel vient d'être mentionné. Lui aussi eut à subir de perfides accusations politiques. Le roi Darius I en avait fait le premier ministre de l'Empire médo-perse. Les principaux officiers de l'empire tentèrent de faire révoquer Daniel parce qu'il mettait obstacle à leur friponnerie. Connaissant sa fidélité inébranlable dans l'adoration de Jéhovah Dieu, ils projetèrent d'employer celle-ci pour le placer dans une apparence de sédition à l'égard du gouvernement impérial. Ils dirent: « Nous ne trouverons aucune occasion contre ce Daniel, à moins que nous n'en trouvions une dans la loi de son Dieu. » (Dan. 6: 5) Ils imaginèrent une méchanceté légalisée afin que les prières de Daniel envers Dieu fussent légalement considérées comme séditieuses et déloyales à l'égard de Darius I, chef déifié de l'Etat. Dans cette épreuve concernant la souveraineté universelle, Daniel préféra adorer Jéhovah comme Souverain universel et Dieu à qui seul les prières doivent être adressées. A cause de sa loyauté envers Dieu, il fut jeté aux lions, mais il fut protégé, et ce fait prouva qu'il était innocent du crime de sédition contre le roi Darius. Le dessein pervers caché derrière cette loi inique prise à l'encontre de la sédition fut ainsi démasqué. Aussi, ses auteurs furent jetés aux lions qui cette fois les dévorèrent et broyèrent leurs os, avec la permission du Tout-Puissant.

[29] Auparavant, trois Hébreux captifs et compagnons de Daniel avaient refusé de se prosterner pour adorer la statue d'or que Nébukadressar avait élevée à Babylone. Leur fidélité à Jéhovah fut condamnée comme un acte de sédition jetant le mépris public sur les décrets religieux du roi. Les Chaldéens ou classe sacerdotale d'alors, furent les seuls à interpréter comme une sédition contre Nébukadressar le refus des Hébreux de violer les commandements de Dieu contre l'adoration des idoles. Aussi les trois fidèles adorateurs de Jéhovah furent jetés dans la fournaise ardente pour les punir de leur « crime » d'obéissance à la souveraineté universelle de Jéhovah. Leur innocence dut ainsi être prouvée par l'épreuve du feu. La souveraine puissance de Jéhovah l'emporta sur le feu, et ils sortirent sains et saufs de cette fournaise ardente pour montrer l'inanité de l'accusation ennemie de « sédition ». Alors les serviteurs et témoins justifiés de Jéhovah furent élevés à de plus hautes dignités dans la province de Babylone. (Dan. 3: 1–30) Cette délivrance et celle de tous les autres serviteurs de Jéhovah nommés ci-dessus sont des exemples, des prophéties typiques montrant la manière dont il délivrera de même ses fidèles témoins actuels lorsqu'ils seront accusés de diffamation et de sédition à cause de l'adoration qu'ils lui vouent.

28 Comment Daniel fut-il accusé de sédition, et comment fut-il justifié?
29 Comment les trois compagnons de Daniel furent-ils accusés de sédition? A la suite de quelles circonstances furent-ils reconnus innocents?

**Les chrétiens ne sont pas au-dessus de Jésus-Christ**

[30] Tous les fermes adorateurs de Jéhovah Dieu, depuis Abel le premier martyr ou témoin jusqu'à Jean-Baptiste le précurseur de Jésus, sont décrits par l'apôtre Paul comme formant une « nuée de témoins ». (Héb. 11: 1–40; 12: 1) Jésus dit à ses fidèles apôtres et à tous ses autres fidèles disciples: « Le serviteur n'est pas plus grand que son maître. S'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi; s'ils ont gardé ma parole, ils garderont aussi la vôtre. » (Jean 15: 20) Après sa résurrection des morts, Jésus dit en ce qui le concernait: « Voici ce que dit l'Amen, le témoin fidèle et véritable, le commencement de la création de Dieu. » (Apoc. 3: 14) En dépit de sa qualité de témoin fidèle et véritable du Seigneur Dieu, Jésus fut néanmoins accusé de blasphème ou diffamation et de sédition. Lorsque les prêtres, les scribes et le peuple réclamèrent à grands cris au gouverneur romain Pilate la mort de Jésus sur l'arbre de torture, ils dirent: « Nous avons une loi; et, selon notre loi, il doit mourir, parce qu'il s'est fait Fils de Dieu. » (Jean 19: 7) Ils firent cette déclaration bien que Jésus eût auparavant réfuté leurs fausses accusations de blasphème ou diffamation à l'égard de Dieu. (Jean 10: 22–38) Selon la loi de Moïse, sous laquelle Jésus était né en tant que Juif, tout blasphémateur devait être lapidé. Lévitique 24: 16 dit: « Celui qui blasphémera le nom de Jéhovah sera puni de mort: toute l'assemblée le lapidera. » (*Crampon*) Un Juif pouvait blasphémer (ou insulter) les faux dieux païens, mais non Jéhovah, le vrai Dieu. (I Rois 18: 27) A plusieurs reprises, les Juifs tentèrent de lapider Jésus comme blasphémateur, mais ne désirant pas être reconnus coupables d'avoir versé du sang, ils projetèrent de le faire tuer par Rome.

[31] Le communisme de Karl Marx n'existait pas au temps de Jésus, sinon les prêtres, scribes et pharisiens auraient taxé Jésus de « communiste » auprès

30 Par qui Jésus fut-il aussi faussement accusé? Quel genre de mort cela devait-il provoquer?
31 Pourquoi Jésus ne fut-il pas accusé de communisme, et pourquoi le fut-il de sédition?

du gouverneur romain de Judée. Ne pouvant reprocher à Jésus et à ses disciples d'être la « colonne avancée du communisme », les religionistes employèrent la ruse favorite du diable en accusant Jésus de sédition contre Rome. Cette Rome des Césars était du même genre que celle que le *Duce* fasciste, Benito Mussolini, essaya de faire revivre par la dictature, par le traité de Latran en 1929 avec le pape de Rome, par l'invasion de l'Ethiopie et de l'Albanie, et, en 1940, par le « coup de poignard dans le dos » à la France alors que celle-ci était envahie par les agresseurs nazis. Sur quel motif se fondèrent les conducteurs religieux pour présenter leurs fausses accusations de sédition? Sur ce que Jésus avait prêché le Royaume de Dieu et avait dit: « Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. » — Luc 8:1; 20:25, *Segond.*

[32] Voyons maintenant comment l'élément religieux manœuvra pour se procurer des agents politiques qui accomplirent ses lâches desseins à l'égard de Jésus, « le témoin fidèle et véritable » de Dieu. Nous lisons: « Ils se levèrent tous, et ils conduisirent Jésus devant Pilate. Ils se mirent à l'accuser, disant: Nous avons trouvé cet homme excitant notre nation à la révolte, empêchant de payer le tribut à César, et se disant lui-même Christ, roi. » Mais ni le gouverneur Pilate, ni plus tard le roi Hérode, ne trouvèrent rien de coupable en Jésus. Pour respecter la coutume de relâcher un prisonnier à l'occasion de la pâque, Pilate laissa les religionistes choisir entre Barabbas et Jésus. A ce propos nous lisons: « Ils s'écrièrent tous ensemble: Fais mourir celui-ci, et relâche-nous Barabbas. Cet homme avait été *mis en prison pour une sédition* qui avait eu lieu dans la ville, et pour un meurtre. » Leurs cris répétés l'emportèrent sur l'indécision de Pilate. « Il relâcha donc celui qui avait été mis en prison pour sédition et pour meurtre, et qu'ils réclamaient; et il livra Jésus à leur volonté. » (Luc 23:1-25) Ainsi, les religionistes réclamèrent la libération du véritable séditieux et firent du tumulte afin que l'innocent témoin de Jéhovah Dieu fût arrêté en attendant son exécution. La religion fut donc directement responsable de la mort de Jésus; mais le geste de Pilate s'en lavant les mains ne pouvait en aucune façon innocenter l'élément politique romain d'avoir trempé dans le crime attribuable à la faible réaction du politicien vis-à-vis des exigences perverses de la religion.

[33] Si Jésus fut accusé de diffamation et de sédition à l'égard de ce monde, son disciple, l'apôtre Paul, le fut également. A Thessalonique (maintenant Salonique en Grèce), les religionistes juifs provoquèrent de l'agitation dans la ville et déclarèrent à propos de Paul et de son compagnon: « Ces gens qui ont bouleversé le monde sont aussi venus ici,... Ils sont tous en contravention avec les édits de César, disant qu'il y a un autre roi, Jésus. » On ne sait quelle caution ils exigèrent de Jason, l'hôte de Paul, mais la traduction catholique romaine de *Crampon* dit: « (Ceux-ci) [les politarques = chefs de la cité], après avoir reçu caution de Jason et des autres, les laissèrent aller. » — Actes 17:5-9.

[34] A Ephèse, siège de l'adoration universelle de la déesse « Diane des Ephésiens », le chef de la confrérie des orfèvres, ouvriers qui se faisaient un gain considérable en fabriquant des statuettes et de petits temples de la « reine du ciel », accusa Paul de diffamation et de sédition envers la déesse. Démétrius dit à ses hommes: « ...mais dans presque toute l'Asie, ce Paul a persuadé et détourné une foule de gens, en disant que ce ne sont pas des dieux ceux qui sont faits avec les mains. Il y a danger non seulement pour nous que notre métier tombe dans le discrédit, mais encore que le temple de la grande déesse Artémis [*Artémis,* déesse grecque identifiée avec la Diane des Latins] soit tenu pour rien, et même que la majesté de celle que révèrent toute l'Asie et le monde entier vienne à être réduite à néant. » (*Crampon*) Après le tumulte qui suivit ce discours, Paul quitta Ephèse pour aller ailleurs. (Actes 19:24-41; 20:1) Lorsque Paul se trouva plus tard devant le gouverneur Félix à Césarée, le porte-parole d'Ananie, souverain sacrificateur juif qui engagea des poursuites contre Paul, se mit à l'accuser en ces termes: « Nous avons trouvé cet homme, une peste, qui suscite des troubles pour tous les Juifs qui sont de par le monde entier, et chef de la secte des Nazaréens. Il a même tenté de profaner le temple. » (Actes 24:1-6, *Crampon*) Ici, à nouveau, la même accusation de sédition et de blasphème fut portée contre un disciple de Jésus afin d'arrêter sa prédication.

### A quoi il faut s'attendre

[35] Les propres paroles de Jésus et tous les cas cités précédemment nous avertissent de ce à quoi nous devons nous attendre dans cette période d'après-guerre qui finira à la bataille d'Armaguédon. Là, pour toujours, le litige suprême relatif à la souveraineté universelle sera tranché de façon à réhabiliter Jéhovah, et contre Satan, le « dieu de ce monde ». Satan le diable et son monde politique, religieux et commercial n'ont pas changé de tactique, même en ce vingtième siècle. En 1918, au paroxysme de la première guerre mondiale, les témoins de Jéhovah aux Etats-Unis furent accusés de conduite séditieuse; les forces religieuses de la chrétienté se réjouirent de la peine d'emprisonnement qui fut infligée aux dirigeants officiels et aux serviteurs de la Société Tour de Garde. Mais la faus-

32 Comment les religionistes obtinrent-ils que l'élément politique exécutât leurs desseins à l'égard de Jésus?
33 Comment Paul fut-il accusé de sédition à Thessalonique, et qui donna une caution?
34 Comment Paul fut-il accusé à Ephèse et au tribunal de Césarée?
35 En quoi les paroles de Jésus et les cas cités précédemment nous sont-ils un avertissement? Quel exemple avons-nous eu en 1918?

seté des accusations et l'innocence des témoins de Jéhovah furent reconnus en 1920 lorsque leur cas eut été revisé et le jugement annulé par une cour d'appel. Ceux qui avaient été faussement accusés furent reconnus innocents de toutes les perverses accusations dont ils avaient été accablés.*

[36] Les vrais chrétiens ne s'épouvantent pas lorsqu'ils constatent que les accusations séculaires de sédition et de diffamation provenant du diable sont lancées dans cette période suivant la deuxième guerre mondiale. Le diable, et surtout la partie religieuse de son organisation mondiale, ont toujours été bien servis par cette forgerie d'accusations contre les témoins de Jéhovah Dieu qui, par obéissance envers lui, et parce qu'ils aiment la paix, vont prêcher la bonne nouvelle de son Royaume par Christ et essaient d'instruire la foule des vérités de la Bible en dehors des erreurs religieuses. Le but de toutes ces accusations lancées par les conducteurs religieux exerçant une grande influence sur les dirigeants politiques, apparaît clairement: exciter le bras de la loi afin qu'il passe à l'action, manie l'épée de l'Etat, retranche les témoins du suprême Souverain universel et détruise leur témoignage. Tout ceci dans le dessein d'empêcher le peuple opprimé et dans les ténèbres d'obtenir la vérité qui procure la liberté.

[37] Nous sommes dans le soi-disant « âge atomique » où un gouvernement mondial constitué grâce à la participation de toutes les nations, s'avère être une nécessité urgente afin de pouvoir préserver les systèmes politiques, commerciaux et religieux. Ce gouvernement mondial fut prédit dans la Bible ou Parole de Dieu. Chevauché par la religion organisée, il apparut en vision à l'apôtre Jean qui était, selon toute vraisemblance, accusé de sédition contre l'Etat romain, et à cause de cela, exilé dans l'île de Patmos. Jean écrit: « Et je vis une femme assise sur une bête écarlate, pleine de noms de blasphème, et ayant sept têtes et dix cornes. » (*Crampon*) Au sujet des puissances politiques en selle avec la religion et qui constituent cette combinaison humaine pour obtenir la domination mondiale, Jean écrit encore: « Ceux-ci ont un seul et même dessein, et ils mettent au service de la bête leur puissance et leur autorité. Ils feront la guerre à l'Agneau [Jésus-Christ], mais l'Agneau les vaincra, parce qu'il est Seigneur des seigneurs et Roi des rois, et ceux qui l'accompagnent sont les appelés, les élus et les fidèles. » — Apoc. 17: 3, 13, 14, *Crampon.*

[38] La « bête » écarlate nous est ainsi décrite par avance et présentée comme pleine de noms de blasphème. Pourquoi? — Parce qu'elle dénie aujourd'hui à Jéhovah Dieu la domination mondiale qui lui appartient et accapare le pouvoir de régner sur le monde pour toujours par une paix et une sécurité permanentes. Elle annonce qu'elle va faire par elle-même ce que seul le Dieu tout-puissant dans les cieux peut faire et a promis de faire par son Roi Jésus-Christ, l'Agneau de Dieu. Le gouvernement mondial de la « bête » est par conséquent coupable de blasphème et de sédition envers Jéhovah Dieu. Qu'il s'oppose à l'établissement du règne millénaire de Jésus-Christ, cela est également établi sans ambages par Jean qui montra qu'il est coupable de sédition envers le Souverain universel et Créateur de la terre. Mais attention: de même que les criminels ont l'habitude de manœuvrer habilement et d'accuser des innocents des crimes qu'ils ont eux-mêmes commis, de même, dans cette période d'après-guerre, on peut s'attendre à de semblables choses. Les puissances conjurées de cette « bête » royale écarlate détourneront l'attention de sa culpabilité en accusant les témoins de Jéhovah de diffamation, de blasphème et de sédition. Pourquoi? — Parce que les témoins de Jéhovah sont consacrés à Dieu, se trouvent de son côté dans le litige relatif à la domination universelle et obéissent à l'ordre biblique de dévoiler le blasphème et la lutte ouverte de l'organisation mondiale contre Dieu. Cette œuvre consistant à démasquer l'organisation mondiale de la « bête », les fera condamner comme séditieux et conspirateurs. La *femme* (ou religion organisée) chevauchant la « bête » apportera son appui dans la condamnation des témoins de Dieu, car nous lisons: « Je vis cette femme ivre du sang des saints et du sang des martyrs [témoins] de Jésus. » — Apoc. 17: 6, *Crampon.*

[39] Nous souvenant des fidèles serviteurs de Dieu du passé qui subirent de semblables fausses accusations de diffamation et de sédition, nous ne craindrons ni les accusations ni les actes de l'ennemi. Nous considérerons ces accusations comme une occasion favorable et un motif de porter le nom de Jéhovah Dieu et de son Christ devant les Nations unies, les rois, les gouverneurs, les juges et le clergé, et de témoigner contre eux tous. Nous envisageons notre position de calomniés comme un privilège de participer avec Jésus-Christ le Roi à la justification du nom de son Père céleste en prenant fermement position pour la suprématie et la souveraineté de Jéhovah Dieu, même si l'emprisonne-

* Voir *La Tour de Garde* du 1er et du 15 juillet 1918 et aussi du 1er avril et du 1er juin 1919, ainsi que du 1er juin 1920 (éditions anglaises). Voir aussi le journal *L'aigle* de Brooklyn du 15 mai 1919. A la suite de l'annulation les affaires ci-dessus furent classées par le gouvernement, mettant ainsi fin à toutes les poursuites. La Cour Suprême des Etats-Unis déclara pendant la deuxième guerre mondiale que l'activité des témoins de Jéhovah n'était pas séditieuse comme le prétendait l'Etat de Mississipi. Des tribunaux dans les Etats du Kentucky et de l'Indiana arrivèrent à des conclusions semblables.

36 Pourquoi le diable a-t-il toujours forgé des accusations contre les témoins de Jéhovah?
37 Quelle créature bestiale l'apôtre Jean prédit-il pour cette période d'après-guerre?

38 Pourquoi la « bête » nous est-elle décrite par avance comme étant pleine de noms de blasphème? A cause de quel procédé de la « bête » sommes-nous invités à prendre garde?
39 Sous ces fausses accusations, comment considérerons-nous la situation et comment agirons-nous?

ment et la mort par les mains de l'ennemi étaient permis. Par tous les moyens, chrétiens et légaux, nous continuerons à combattre pour les droits donnés par Dieu et pour la liberté de prêcher sa Parole, toute sa Parole, quelles que soient les personnes qui s'en sentent offensées. Le Royaume de Jéhovah par Jésus-Christ fut établi en 1914 dans les cieux et nous continuerons à le prêcher à toutes les nations pour que tous les hommes de bonne volonté envers Dieu puissent se détourner de la voie séditieuse de ce monde condamné, et se diriger en toute loyauté vers la souveraineté de Jéhovah.

[40] Nous recommandons à l'attention des juges qui ont à examiner nos causes le conseil que donne Gamaliel, un pharisien docteur de la loi, au sanhédrin juif de son temps: « Et maintenant je vous dis: Ne vous occupez plus de ces hommes-là et laissez-les: si en effet cette entreprise ou cette œuvre vient des hommes, elle s'effondrera; mais si elle vient de Dieu, vous ne sauriez l'abattre. Ne courez pas le risque d'avoir lutté contre Dieu même. » (Actes 5: 34–39, *Crampon*) Les politiciens et les juges sages refuseront d'utiliser leurs fonctions publiques pour servir des intérêts religieux contre les témoins de Jéhovah. Dans la controverse entre la vérité de la Bible et l'erreur religieuse, ils maintiendront la liberté de parole, de presse et de réunion en tenant compte de la réplique du proconsul Gallion à Corinthe, à propos de qui nous lisons: « Paul allait ouvrir la bouche, lorsque Gallion dit aux Juifs: S'il s'agissait de quelque injustice ou de quelque action méchante, je vous écouterais comme de raison, ô Juifs; mais, s'il s'agit de discussions sur une parole, sur des noms, et sur votre loi, cela vous regarde: je ne veux pas être juge de ces choses. Et il les renvoya du tribunal. Alors tous, se saisissant de Sosthène, le chef de la synagogue, le battaient devant le tribunal, sans que Gallion s'en mît en peine. » — Actes 18: 14–17.

[41] Au milieu de ce vingtième siècle de l'« ère chrétienne », tous les faux accusateurs et ennemis se sont révélés incapables de détruire l'œuvre de témoignage accomplie en faveur de l'autorité légitime de Jéhovah sur la terre et l'univers tout entier. Ces ennemis ne seront jamais capables d'abattre cette œuvre, car ils combattent contre le Dieu tout-puissant. Cette œuvre de témoignage vient du Très-Haut, car c'est lui qui l'a ordonnée et commencée par l'intermédiaire de son Fils. Par conséquent, elle ne sera jamais réduite à néant. Elle fait partie de la marche irrésistible vers la victoire universelle de Jéhovah à la bataille d'Armaguédon.

T. G. angl. du 1er mars 1947.

40 Quel conseil recommanderons-nous aux juges? Que se passa-t-il à Corinthe? En quoi ce précédent devrait-il être suivi par des juges avisés?

41 Pourquoi cette œuvre de témoignage ne peut-elle pas être supprimée, et pourquoi aura-t-elle du succès?

# Extrait de l'Annuaire 1947

### Pologne

*Rapport du service dans le champ pour la Pologne en 1946*

| | Groupes | Total pour 1946 | Total pour 1945 |
|---|---|---|---|
| Livres | 15 292 | 15 292 | 1 263 |
| Brochures | 122 753 | 122 753 | 14 133 |
| Total | 138 045 | 138 045 | 15 396 |
| Procl. (moy. mens.) | 6 014 | 6 014 | 1 950 |
| Heures | 446 046 | 446 046 | 121 238 |
| Nouv. abonnem. | 4 194 | 4 194 | 2 096 |
| Numéros isolés | 38 649 | 38 649 | 5 152 |
| Visites compl. | 41 876 | 41 876 | |
| Vis. compl.-études de livres (moyenne) | 1 943 | 1 943 | |
| Moyenne des heures | 6,1 | | |
| Moyenne des vis. compl. | 1,6 | | |
| Moyenne des ét. de livres | 0,3 | | |
| Groupes dans le pays | | 191 | |
| Nombre maximum de procl. pour l'exercice 1946 | | 6 994 | |

Nous voulons accomplir en Pologne l'œuvre que le Seigneur nous a confiée et nous persévérerons aussi longtemps que ce sera sa volonté.

Pour terminer, nous tenons encore à exprimer toute notre gratitude à l'égard de nos frères et sœurs en Amérique qui s'efforcent de nous aider en toutes circonstances et, en premier lieu, de nous pourvoir, dans la mesure du possible, de la nourriture spirituelle qui nous est nécessaire.

La grande affection que vous nous témoignez nous anime du même esprit et nous incite à faire, de notre côté, tout ce qui est en notre pouvoir, afin de transmettre à nos frères et sœurs en Russie la nourriture spirituelle dont ils ont besoin. Veuille le Seigneur bénir abondamment tous vos efforts, de même que les nôtres.

### Russie

Les rapports sur la proclamation de la bonne nouvelle dans cet immense pays nous parviennent par le bureau polonais. Déjà en 1932, les frères à Magdebourg tentèrent d'envoyer en Russie des pages de *La Tour de Garde* et d'autres textes, dans des lettres. On ne connaissait alors que quelques adresses de personnes de bonne volonté, mais on faisait tout pour procurer de la nourriture spirituelle à ces gens avides de vérité. Après 1932, la Société essaya d'expédier en U.R.S.S., depuis la Pologne, des petits colis contenant des écrits bibliques, dont la plupart furent toutefois retournés avec la mention « Non admis ». Il y avait en Pologne de nombreux frères et sœurs ukrainiens et russes, qui désiraient ardemment que l'évangile du Royaume fût aussi prêché en Russie. Ils reconnaissaient pleinement l'importance des paroles du Seigneur contenues dans Matthieu 24: « Cette bonne nouvelle du royaume sera prêchée dans le monde entier, pour servir de témoignage à toutes les nations. » Cette déclaration concerne-t-elle aussi la Russie?

Nos frères russes et ukrainiens en Pologne étudièrent avec zèle la Parole de Dieu et furent de bons proclamateurs. En 1939, lorsque la guerre éclata, il n'y avait en

Pologne que mille proclamateurs. Une partie considérable de ceux-ci ne tarda pas à passer sous la domination russe. C'est ainsi que, par une étrange tournure des événements, les témoins de Jéhovah qui, pendant tant d'années, avaient essayé de faire passer le message en Russie, se trouvèrent en dedans des frontières nouvellement établies de ce pays. Ils se virent transplantés d'un moment à l'autre dans un autre pays! Quel énorme champ d'activité s'ouvrit tout à coup devant eux! Il va sans dire que ces frères et sœurs firent immédiatement usage des nouvelles occasions qui s'offraient à eux. Le serviteur du bureau polonais nous en adressa un rapport particulièrement captivant. Son contenu nous démontre que partout où il y a des proclamateurs, leur plus grand désir est de prêcher la bonne nouvelle. Des personnes de bonne volonté sont disséminées sur toute la terre. Il importe de les trouver, car il faut qu'elles se réjouissent avec le peuple de Dieu. Dès qu'elles sont atteintes, elles doivent entendre l'appel: « Nations, louez toutes Jéhovah !» Il est certain que la Russie n'est pas exclue des nations joyeuses. A l'intérieur des frontières de ce pays, des milliers de personnes glorifient Dieu. Voici quelques extraits du rapport du serviteur du bureau polonais:

Nos frères en Russie adoptèrent immédiatement une attitude des plus décidées, comme partout dans le monde; ils étaient prêts à prendre sur eux toutes les conséquences qui en résulteraient, et à ne transgresser aucunement le commandement du Seigneur. Ils ont conservé leur neutralité et tenu l'alliance éternelle. Déjà en 1941, plusieurs centaines furent déportés vers le centre de la Russie, où ils commencèrent immédiatement une intense activité théocratique et à faire des disciples de toutes les nations de l'immense Russie. Les lettres que nous recevions étaient très encourageantes et nous étions réconnaissants au Seigneur de permettre à de nombreuses personnes de bonne volonté de se placer de son côté. Cette première grande action de déportation fut à deux points de vue une bénédiction:

1° Les frères, disséminés dans d'énormes étendues, s'appliquèrent à entrer en rapport avec des personnes de bonne volonté, afin de les amener à la vérité, et ils en trouvèrent partout.

2° La deuxième grande bénédiction occasionnée par la déportation consista en ce que beaucoup de personnes de bonne volonté reconnurent l'attitude de nos frères comme étant la seule juste, ce qui les engagea à entrer en contact avec les proclamateurs et à glorifier Jéhovah Dieu d'un commun accord. De ce fait, le nombre des proclamateurs accusa un accroissement plus rapide que jamais.

Lorsqu'en 1944, le monstre nazi fut repoussé vers l'ouest, on ordonna en Ukraine occidentale une mobilisation de tous les hommes tant soit peu valides, afin de terminer la guerre d'une façon aussi favorable que possible pour la Russie. Nos frères ont une fois de plus respecté l'intangibilité de l'alliance éternelle, et maintenu leur attitude de neutralité. Quelques-uns payèrent de leur vie leur fidélité envers le Seigneur, et d'autres - cette fois-ci, il y en avait plus de mille — firent, eux aussi, le grand voyage vers l'est dans les immenses plaines de ce pays gigantesque. Les expériences faites en 1941 se répétèrent sur une plus grande échelle. Grâce à l'activité des déportés de 1941, beaucoup de frères trouvèrent un terrain préparé pour leur activité théocratique et ils purent très souvent établir le contact avec ceux-ci, à la grande joie de tous.

En 1945, le Seigneur nous permit de pénétrer jusqu'à nos frères et sœurs en Russie méridionale, passés sous la domination russe par suite de la séparation de la Bessarabie de la Roumanie et qui, depuis six ans, étaient complètement isolés. Ce fut pour nos proclamateurs une joie toute particulière de tendre la main à ces frères et sœurs en vue d'une bonne et fructueuse organisation de l'œuvre de témoignage. Les résultats obtenus furent également réjouissants.

En 1946, Jéhovah permit pour la première fois de réunir presque tous les proclamateurs de la Russie au repas commémoratif, avec le résultat que voici:

| | Jonadabs | Oints |
|---|---|---|
| Ukraine occidentale | 5214 | 4 |
| Bessarabie | 1903 | 12 |
| Russie centrale | 251 | |
| Total | 7368 | 16 |

Le rapport de la campagne d'avril 1946 accusa pour toute la Russie un effectif de 4040 proclamateurs.

Le travail en Russie est accompli dans les conditions les plus difficiles. Les frères et sœurs ne disposent d'aucun écrit, ni de la *Tour de Garde*. Cette revue doit être multigraphiée. Dans beaucoup de cas, elle est encore copiée à la main, comme pendant la guerre, et mise en circulation. Les courriers des assemblées sont souvent arrêtés et incarcérés, si on les trouve en possession de la *Tour de Garde*. Beaucoup de frères occupés surtout à l'extension de l'activité théocratique, ont été privés de leur liberté. Le travail avance néanmoins et le nombre des proclamateurs va constamment en augmentant.

Les difficultés que nos frères et sœurs ont à vaincre sont nombreuses. Au début de 1946, une vague d'arrestations sévit sur le peuple de Jéhovah, parce qu'il refusait de participer aux élections. Dans de nombreux cas, des frères et sœurs perdirent même la vie; dans d'autres, ils subirent des mauvais traitements et furent emprisonnés pendant un certain temps.

En 1945, 1316 personnes en Russie ont accompli le symbole du baptême. En 1946, il y en eut certainement davantage, mais nous n'en connaissons pas encore le total. En Russie, le baptême n'a lieu qu'en été et les rapports sur les deux derniers mois d'été ne nous sont pas encore parvenus. Mais on nous a déjà annoncé 435 personnes baptisées.

En 1945, 4724 personnes ont fréquenté régulièrement les assemblées des témoins de Jéhovah en Russie. En 1946, ce nombre s'est élevé à 8633. La liaison avec l'œuvre n'ayant pu se faire qu'assez tardivement, il n'a pas encore été possible d'organiser comme il faut le travail des visites complémentaires et des études de livres à domicile, ainsi que cela se pratique ailleurs avec succès. Les frères et sœurs sont cependant prêts à commencer immédiatement ce service dès le début du nouvel exercice.

# Textes et commentaires

## 16 août

*Ainsi je veillerai sur eux pour bâtir et pour planter, dit l'Eternel. — Jér. 31:28.*

En l'an 70 ap. J.-C. les légions romaines détruisirent Jérusalem — ce fut la deuxième fois que cette ville fut détruite par l'ennemi —, les Israélites furent chassés de leur territoire et disséminés dans tous les pays du monde. Par conséquent, rien n'est plus évident que la nécessité qu'il y eût plus tard une réalisation intégrale de la prophétie ci-dessus. Cet accomplissement se produisit dans les membres du fidèle reste des témoins de Jéhovah — et cela, en notre époque de la fin

du monde. A partir de 1919 Dieu les ré-installa dans leurs privilèges et occasions de service. Parce qu'ils se sont purifiés de toute religion et se sont engagés fidèlement dans son service depuis cette époque, Dieu veille sur eux pour leur faire constamment du bien. Jéhovah des armées les a élevés et installés sur terre en qualité de témoins; leurs ennemis ne réussiront pas à déraciner, à arracher et à détruire le reste des fidèles adorateurs. Ces adversaires seront détruits à la bataille d'Armaguédon. — T. G. angl. du 1/8/46.

## 17 août

*Relève-toi, reprends ta place... Détache les liens de ton cou, captive, fille de Sion! — Es. 52: 2, Version Synodale.*

Assis sur les lieux élevés, il ne serait pas convenable que le reste de Sion paraisse avec les chaînes de la captivité autour de son cou. De là l'ordre ci-dessus. En obéissance à cet ordre, le reste des témoins de Jéhovah ne se laisse plus conduire par les puissances gouvernantes de la moderne Babylone. Les membres du reste font en sorte que leurs cerveaux et leurs pensées ne soient pas tenus captifs par la religion, les idées ou la propagande de ce monde, et ne soient pas livrés au service de ce monde condamné qui va passer rapidement. Ils ne courbent plus le cou en croyant que les puissances du monde qui combattent contre Dieu sont les « autorités supérieures ». Libres de penser comme ils l'entendent, liberté qu'ils doivent à la connaissance de la vérité divine, ils ne reconnaissent d'autre domination que celle de Jéhovah et de son Roi, les « autorités supérieures » en fait et en vérité. — T. G. angl. du 1/2/46.

## 18 août

*Bien qu'il fût Fils, [il a appris] l'obéissance par les choses qu'il a souffertes, et, après avoir été élevé à la perfection, est devenu pour tous ceux qui lui obéissent l'auteur d'un salut éternel. — Héb. 5: 8, 9.*

Dans les souffrances Jésus fit preuve d'une obéissance absolue à Dieu telle qu'il n'en avait jamais manifesté auparavant depuis le temps où Dieu l'avait amené à l'existence comme « le commencement de la création de Dieu ». Il prouva ainsi qu'il possédait les qualités inspirant la plus parfaite confiance pour lui attribuer la charge la plus élevée que Dieu pouvait lui conférer. Ainsi donc, par ses souffrances, Jésus se rendit apte à devenir le Souverain Sacrificateur de Dieu. Si les fils de Dieu, qu'il amène à la gloire céleste, veulent obéir à Christ, l'auteur de leur salut, ils doivent suivre son exemple. Ils doivent souffrir de la part de l'ennemi afin de prouver, comme le fit leur Maître, leur complète obéissance à Dieu. Ils ne peuvent, d'aucune autre manière, se qualifier pour être sacrificateurs avec lui. — T. G. angl. du 1/4/46.

## 19 août

*N'irritez pas vos enfants, mais élevez-les en les corrigeant... selon le Seigneur. — Eph. 6: 4.*

« Corriger » signifie « élever, discipliner, éduquer ». Une telle instruction, aussi bien que les avertissements qui l'accompagnent, devraient être « selon le Seigneur ». Cela est donc bien différent du simple fait de mettre l'enfant à l'école publique ou privée, afin qu'il puisse recevoir une éducation. La « correction » représente donc plus qu'une simple éducation mentale concernant le Seigneur Dieu et son Royaume. Elle implique la formation des enfants dans la pratique du service divin. Pour qu'il en soit ainsi, il faut, bien entendu, faire connaître aux enfants ce qu'il y a dans la Parole écrite de Dieu. La Bible nous donne la raison d'être d'un tel exercice: L'enfant désire connaître la raison de toutes choses. Si l'explication qui lui est donnée satisfait son esprit investigateur, l'enfant obéira d'autant plus volontiers, puisqu'il agit intelligemment. En conséquence, il doit être nourri « du lait » de la Parole de Dieu, de même que les personnes adultes, nouvelles et jeunes dans la vérité, le sont. — T. G. angl. du 15/9/46.

## 20 août

*Tous ceux qui sont venus avant moi sont des voleurs et des brigands; mais les brebis ne les ont point écoutés. — Jean 10:8.*

Jésus voulut évidemment dire que tous les hommes qui se placent en avant et agissent au nom et à la place du Messie, le véritable Berger, essayent de dérober ses brebis, les troublent, leur font violence et leur causent préjudice. Dans la version *Lutterworth Press* de 1938, Jean 10: 8 se lit comme suit: « Tous ceux qui sont venus *à ma place* sont des voleurs et des brigands. » Ces hommes-là n'étaient autres que les conducteurs religieux, les prêtres qui aspiraient à prendre en main les brebis, au lieu de laisser Jésus en prendre possession. Etant le Fils consacré du grand Propriétaire des brebis, Christ prend tout naturellement bien soin d'elles et désire leur bien-être, car elles représentent la propriété et les intérêts de son Père. L'attention évidente qu'il apporte aux besoins, à la sécurité et à la satisfaction des brebis justifie le nom de son Père, Jéhovah. — T. G. angl. du 15/5/46.

## 21 août

*Louez l'Eternel, vous toutes les nations. — Ps. 117: 1.*

Inviter toutes les nations et tous les peuples à louer Jéhovah sans leur en donner d'abord la raison, serait exagérer. C'est pourquoi l'appel du Psaume 117: 1 doit être appuyé et appliqué en donnant à toutes les nations la connaissance et la compréhension indispensables, afin que les hommes puissent obéir à l'appel et à l'invitation qui leur est faite de louer Jéhovah. Le Psaume 117 constitue l'autorisation que Dieu accorde à ses Israélites spirituels afin qu'ils puissent donner l'instruction et la connaissance nécessaires à ceux qui prêtent attention à l'appel et y obéissent. Les réponses qu'il faut donner à ces questions doivent comprendre l'instruction et la connaissance que toute personne est en droit de posséder avant qu'on puisse attendre d'elle qu'elle prenne position et adresse ses louanges à Jéhovah. Il existe donc aujourd'hui une nécessité d'ordre mondial à ce qu'un témoignage concernant Jéhovah et son gouvernement messianique soit donné aux nations, afin que les gens puissent entendre et exercer la foi, croire au message du Royaume et connaître les bons et puissants motifs qui incitent à louer le Seigneur Dieu. — T. G. angl. du 15/12/46.

## 22 août

*La lumière des justes est joyeuse (brille joyeusement, Crampon). — Prov. 13: 9.*

Au moment où la moisson du blé se termine, la séparation des « autres brebis » d'avec les « boucs » s'effectue dans toutes les nations. Cette séparation a lieu durant la « fin [ou consommation: *süntéléïa*] du monde », époque qui est aussi celle de la moisson du blé. Ce fait fut plus particulièrement marquant depuis 1931, c'est-à-dire plusieurs années après le commencement de la moisson du « blé ». Les « autres brebis » se joignent maintenant à la classe du « blé » et font resplendir parmi toutes les nations la lumière du glorieux évangile du Royaume de Dieu maintenant établi. Lors de la fin définitive de la consommation du monde, tous les membres de la classe de l'ivraie — jusqu'au dernier — seront brûlés en même temps que le diable qui les avait semés. Mais la classe du « blé », alors moissonnée, ainsi que les « autres brebis » du Seigneur à l'abri dans sa bergerie, survivront à ce temps d'ardente destruction. Après cela, la classe juste du « blé » passera dans les gloires invisibles célestes, tandis que les « autres brebis » seront bénies sur cette terre. — T. G. angl. du 15/8/46.

## 23 août

*Et je me sanctifie moi-même pour eux, afin qu'eux aussi soient sanctifiés par la vérité. — Jean 17: 19.*

Jésus déclara qu'il se sanctifiait lui-même. Cette sanctification consistait de sa part à accomplir sa propre mission en coopération avec Dieu, son Père. Jésus se sanctifia en répondant à l'invitation de Dieu, en se préservant de ce monde et en demeurant séparé à tous points de vue des pécheurs. Il se mit à part afin d'être le canal ou messager propre à être utilisé par Dieu pour donner à ses disciples la vérité dont ils avaient besoin. Il étudia, pria, prépara et prêcha la vérité et rien d'autre que la vérité concernant Jéhovah Dieu et son Royaume. Jésus leur donna également un exemple fidèle de ce que signifie être sanctifié pour Dieu. Par cet exemple, aussi bien que par sa parole, il les aida en ce sens. Etant donné le rôle important et indispensable que Jésus-Christ remplit en notre faveur, et que c'est de Dieu que toutes ces choses proviennent, il est écrit: « Or, c'est par *lui* que vous êtes en Jésus-Christ, lequel, de par Dieu, a été fait pour nous sagesse, justice et *sanctification* et rédemption. » — I Cor. 1: 30. — T. G. angl. du 15/3/46.

### 24 août

*Rendez à l'Eternel gloire pour son nom! Prosternez-vous devant l'Eternel avec des ornements sacrés! — Ps. 29: 2.*

Le diable se vante hautement de pouvoir corrompre toute adoration de Jéhovah Dieu. Etes-vous d'accord avec le diable? Non! Alors, tenez le diable pour menteur, en conservant votre adoration pure, non corrompue, et sans tache. Le commandement suivant est donné à ceux qui actuellement proclament parmi les nations que Jéhovah, par son Roi Christ Jésus, a commencé de régner: « Prosternez-vous devant Jéhovah avec l'ornement sacré. » (Ps. 96: 9, 10, *Crampon*, 1905) Cela signifie que l'adoration à rendre à Jéhovah doit être pure, sans mélange avec les pratiques de ce monde. Une telle séparation et une telle pureté à l'égard de ce monde mauvais est agréable à celui vers qui va notre adoration. Cette manière d'agir rend également notre service pour lui plus efficace et impressionne favorablement l'esprit des gens de bonne volonté à qui nous annonçons son Royaume. C'est en adorant Jéhovah que nous aurons les plaisirs les plus purs et les délices les plus durables. — T. G. angl. du 1/9/46.

### 25 août

*Les îles espéreront en moi. — Es. 51: 5.*

Les « îles », c'est-à-dire les peuples habitant en dehors du reste spirituel de Jéhovah, doivent espérer en Dieu et non pas en ce que les chefs politiques, commerciaux et religieux promettent d'établir dans ce temps d'après-guerre. Depuis 1918 des multitudes de ces « îles » ont entendu le message du Royaume de Jéhovah gouverné par Christ qui est assis à la droite du Très-Haut. Beaucoup de personnes mettent maintenant leur confiance en sa puissance telle qu'elle est manifestée par son bras droit, Christ Jésus. Obéissant à son commandement (Es. 51: 6), ils regardent les cieux et la terre actuels du point de vue biblique, c'est-à-dire qu'ils reconnaissent en ce monde l'organisation de Satan. Ils voient que son organisation démoniaque invisible, délogée des cieux, est ce que la Bible appelle les « cieux » méchants et impurs de ce monde. La « terre » est l'organisation visible établie parmi les hommes et dans laquelle la politique, le commerce et la religion dominent. La fin de ces cieux et de cette terre est très proche. — T. G. angl. du 15/1/1946.

### 26 août

*S'ils avaient eu en vue celle [la patrie] d'où ils étaient sortis, ils auraient eu le temps d'y retourner. Mais maintenant ils en désirent une meilleure, c'est-à-dire une céleste. — Héb. 11: 15, 16.*

Abraham, ainsi qu'Isaac et Jacob, ne retournèrent jamais dans le pays d'où ils étaient sortis. Abraham fut toujours soumis à la volonté divine, regardant vers le monde nouveau, lequel monde avec ses nouveaux cieux et sa nouvelle terre est maintenant bien proche. Ces hommes, qui furent fidèles à leur consécration, constitueront une partie de cette « *nouvelle terre* » avec sa « cité » ou organisation terrestre et visible de la justice. C'est ainsi qu'il est écrit: « C'est pourquoi Dieu n'a pas honte d'être appelé leur Dieu, car il leur a préparé une cité [la nouvelle terre]. » Il n'est donc pas étonnant qu'ils se considérèrent comme « étrangers et voyageurs sur la terre » dans ce présent monde mauvais et qu'ils refusèrent de se mêler aux affaires des gouvernements des nations païennes, ainsi qu'au commerce et à la religion qui existaient alors. — Héb. 11: 13. — T. G. angl. du 15/2/46.

### 27 août

*Celui qui marche dans une voie intègre sera mon serviteur. — Ps. 101: 6 —*

En ce qui concerne les « autres brebis » du Seigneur d'aujourd'hui, elles sont les fidèles compagnons du reste des membres du « corps de Christ ». (Jean 10: 16) Bien qu'ils ne jouissent pas actuellement de la perfection que possède le reste par la justification par le sacrifice de Christ, les membres de la classe des « autres brebis » doivent être parfaits de cœur envers Jéhovah Dieu. A cet égard, ils doivent être semblables aux fidèles hommes du passé qui ne reçurent pas cette « meilleure chose » que Dieu a prévue pour ses fils qu'il conduit à la gloire céleste, y compris le reste. Ces « brebis » gardant leur intégrité de cœur envers Dieu durant ce temps de tentation à la fin du monde de Satan, espèrent passer vivantes au travers de la bataille d'Armaguédon et entrer dans le juste Monde Nouveau. Ensuite le règne millénaire parachèvera leur perfection dans le paradis terrestre, où elles serviront le Roi céleste. — T. G. angl. du 1/4/46.

### 28 août

*Tout souverain sacrificateur pris du milieu des hommes est établi pour les hommes dans le service de Dieu. — Héb. 5: 1.*

Jéhovah a institué le sacerdoce nécessaire au Monde Nouveau de la justice. « Instituer » signifie « placer, donner un service à ». L'ordination ou nomination pour l'exercice de ce sacerdoce est une des garanties que ce Monde Nouveau, créé par Jéhovah, sera un monde de justice libéré de toute culpabilité de péché. La nécessité d'un sacerdoce a été reconnue par de nombreuses nations. Cependant, ces prêtrises, n'ayant pas été instituées de Dieu, n'ont apporté aux hommes mauvais que d'amères désillusions. L'humanité éprouvait le besoin d'un prêtre digne de monter au ciel, de paraître en la présence de Dieu, afin de présenter au Très-Haut un sacrifice répondant exactement à toutes les exigences de la justice divine. Aucun prêtre humain ne pouvait et ne peut se tenir devant le Dieu qui habite dans le ciel, car c'est une impossibilité physique. — T. G. angl. du 1/6/46.

### 29 août

*Ensuite, il offrit le sacrifice du peuple. Il prit le bouc pour le sacrifice expiatoire du peuple, il l'égorgea, et l'offrit en expiation, comme la première victime. — Lév. 9: 15.*

De même que le sacrifice expiatoire du peuple venait après celui d'Aaron et de sa maison, de même les croyants sur toute la terre, hormis le « sacerdoce royal », bénéficient du sacrifice de Christ après les membres de cette prêtrise. Ceux-ci, justifiés maintenant pour la vie, reçoivent, de la Pentecôte à Armaguédon, les avantages de l'expiation, en raison de leur foi dans le sang de Jésus. Ces avantages, ne se limitant pas aux membres de la maison royale, s'étendront ensuite, durant le règne millénaire de Christ, le Roi-Sacrificateur de Dieu, après la bataille d'Armaguédon qui détruira de dessus la terre l'organisation de Satan et aplanira la voie menant à la domination complète du Roi, sur le genre humain. — T. G. angl. du 15/6/46.

### 30 août

*Je suis le bon berger. Je connais mes brebis, et elles me connaissent, comme le Père me connaît et comme je connais le Père. — Jean 10: 14, 15.*

Une confiance réciproque existe entre ceux qui se trouvent dans la bergerie ou ont part aux dispositions de l'alliance abrahamique. Le bon Berger a confiance en ses brebis parce qu'il les connaît. Il connaît les noms de toutes ses brebis et s'intéresse à chacune d'elles en particulier. L'une d'elles vient-elle à se perdre, il remarque son absence et part à sa recherche, quand la possibilité de la recouvrer existe. De leur côté, les brebis mettent leur confiance dans le bon Berger désigné par Jéhovah. Elles savent que Dieu l'a placé comme seule et unique Tête de l'Eglise. C'est pourquoi les brebis ne se confieront pas en ceux qui s'établissent chefs et maîtres du peuple. Il n'y a qu'un seul Messie, et elles l'ont identifié à l'aide des preuves fournies par la Parole de Dieu. Elles ne s'éloigneront pas de leur bon Berger, ni ne suivront un chef égoïste de ce monde. — T. G. angl. du 15/5/46.

### 31 août

*Il crie vers les cieux en haut, et vers la terre, pour juger son peuple: Rassemblez-moi mes fidèles. — Ps. 50: 4, 5.*

Le rassemblement signifie qu'ils sont réunis pour le procès instruit par Jéhovah par l'intermédiaire de Christ Jésus, son juge royal dans son temple, et pour le jugement qui sera rendu. Ce rassemblement est mené à bonne fin par la diffusion, par son organisation théocratique, du message du jugement divin à tous les fidèles convoqués. C'est pourquoi tous sont rassemblés devant le tribunal: non seulement le reste, mais aussi tous ceux de la « chrétienté » qui se sont targués d'être les saints de Dieu et d'avoir conclu alliance avec lui par le sacrifice de Christ. Doivent être également présentes, comme observateurs, au procès et au jugement, les multitudes de personnes de bonne volonté, compagnons du fidèle reste, parce que ces hommes de bonne volonté sont sûrement compris dans l'appel adressé aux « cieux en haut, et [à] la terre » que Dieu invite à accorder leur attention aux débats judiciaires et au jugement. — T. G. angl. du 1/7/46.